



Compte-rendu

de la journée d'étude organisée
le vendredi 10 octobre 2014 à l'Université de Blois

Du rebelle à l'action collective. La CGT et sa culture contestatrice et de transformation

En partenariat avec les instituts d'histoire sociale de la Région Centre,
de la Fapt, des Travailleurs de l'État et Mines-Energie



SOMMAIRE

Introduction, par René Mouriaux p. 3

Table ronde : « *La CGT et sa culture contestatrice et de transformation* »

Stéphane Sirot, historien, Université de Cergy Marne-La Vallée p. 8

Maryse Dumas, syndicaliste, conseillère confédérale CGT p. 15

Zooms sur des figures et des manifestations de la culture contestatrice et de transformation de la CGT

Jean Grandel, rebelle organisé ou révolutionnaire ?, p. 23
par Danièle Ledoux (IHS CGT Fapt)

Charles Tillon, rebelle de toujours, p. 27
par Patrick Mortal (IHS des Travailleurs de l'Etat)

Les Robin des bois de l'énergie, p. 31
par François Duteil (IHS Mines-Energie)

Achille Blondeau (IHS Mines-Energie) et *les grèves des mineurs de 1941 et 1948* p. 35

Et des témoignages de rebelles cégétistes :

Charles Hoareau, chômeur rebelle, un des dirigeants des chômeurs dans les années 2000 p. 41

Jean-François Caré, métallo rebelle, militant Renault Douai (1976-1985) p. 43

Elyane Bressol, employée rebelle, féministe aux CCP de Paris (1968-1981) p. 46

INTRODUCTION

Repères sémantiques sur les dénominations contemporaines des acteurs de la contestation politique et sociale

René Mouriaux, politologue



Depuis que la politique existe, les pouvoirs en place sont menacés par ce qu’Aristote appelle la sédition¹ dont la forme et le contenu se modifient selon les époques et les conjonctures. Le lexique de la contestation évolue, et pour nous en tenir² au cas français, au début du XXI^e siècle et en considérant les dénominations des acteurs de la contestation politique et sociale, le vocabulaire est marqué par deux tendances, d’une part une polarisation soit individuelle soit collective, d’autre part un affrontement entre valorisation et dévalorisation.

Dressons chronologiquement le paradigme des principales dénominations contemporaines des actants du mouvement social.

Termes	Attestation	Étymologie
Rebelle	1175	Rebellis
Révolté	1564	De révolter, revoltare
Révolutionnaire	1796	Révolution, revolutio
Résistant	1942	Résister, resistare
Contestataire	1968	Contester, contestare
Désobéissant	2008	Désobéir, deoboedire
Indigné	2012	Indignados, indignari

Le *TLF* indique pour rebelle (étymologiquement, celui qui reprend la guerre les mêmes synonymes que ceux attribués par *Le Robert* à révolté. Le rebelle est un opposant, un adversaire de l’autorité. Il est attesté en 1175. Eric Hobsbawm consacre un livre aux *Primitive Rebels* en 1959 qui est traduit en français sous le titre approximatif, *Les primitifs de la révolte dans l’Europe moderne* (Fayard). Le grand historien britannique prolonge son travail dans son volume consacré aux *Bandits* (1969). Il s’attache à une forme de « révolte paysanne » qu’il est possible d’analyser à travers la catégorie de « banditisme social » qui comprend différentes figures : le généreux, le vengeur, l’expropriateur. Le plus célèbre est sans doute Robin des Bois, le hors-la-loi politique, et fondamentalement un rebelle. Tout rebelle n’est pas nécessairement hors-la-loi, dans la mesure où la rébellion peut être strictement intérieure, comme celle du curé Jean Meslier³.

¹ Ou dissension (stasis).

² Tarrow (Sidney). *The language of Contention : Revolutions in words. 1688 – 2012*. New-York, Cambridge University Press, 2013, 249p. *L’Oxford dictionary* donne comme définition de « contention » « strife, dispute, controversy, competition.

³ Le *Mémoire* de l’ecclésiastique en rupture avec la foi chrétienne (1664-1724) a été édité par Voltaire sous le titre de « Testament » (1762) et intégralement mais de manière fautive par les soins de Rudolph Charles en 1864.

D'abord participe passé du verbe révolter, le second dénominateur est devenu un adjectif à partir de 1564, comme équivalent d'apostat et devient substantif pour désigner quelqu'un qui est en état d'insubordination envers l'autorité. Le *TLF* comme *Le Robert* lui donne comme synonyme « contestataire, dissident, émeutier, insoumis, insurgé, rebelle, séditieux ».

Le terme possède une double face. Il porte une conception individualiste et réactive devant l'inacceptable mais désigne aussi une action collective pouvant avoir une visée de changement. Cette ambivalence se retrouve particulièrement dans le vocabulaire du syndicalisme révolutionnaire. Fernand Pelloutier dans sa « Lettre aux anarchistes » (1899) qui définit les militants de la CGT comme « *des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître et sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même* »⁴.

En même temps, le syndicalisme assigne à l'action une mission non seulement de « résistance » mais une tâche révolutionnaire de « *réaliser notre conception communiste et anarchiste* »⁵.

Révolutionnaire, formé sur le mot « révolution », remarquablement étudié par Alain Rey⁶, apparaît avec le grand soulèvement de 1789 pour désigner les artisans du changement politique et les partisans des idées subversives. De la bouche des bourgeois, il passe dans celle des classes laborieuses et du mouvement socialiste qui, dans sa composante la plus radicale, lui confère une valeur suprême. Dans sa « Lettre à Maillard » (1852), Auguste Blanqui met en garde contre les « mots en caoutchouc » et à « républicain révolutionnaire » préfère révolutionnaire » tout court⁷. L'opposition se déplacera par la suite. Le mouvement syndical français d'inspiration laïque se structurera sur l'opposition entre révolutionnaires et réformistes, les premiers promouvant l'action directe, la rupture avec l'ordre existant et le passage à une société d'un autre type. L'engagement personnel se coagule dans une entreprise collective au service d'une visée radicale.

Les révolutionnaires français qui revendiquent l'insurrection des cantons lyonnais (1831, puis 1834), 1848, 1871 se reconnaissent en grande partie dans 1917. Ils se divisent sur l'appréciation de la portée du Front populaire.

L'effondrement du rassemblement de 1936, la défaite de 1940 conduisent à une nouvelle configuration des luttes politiques et sociales. L'homme du 18 juin a utilisé pour la première fois le terme de « résistance » dans un discours prononcé à la radio britannique le 22 juin 1940⁸. Résistant deviendra une dénomination usuelle en 1942 pour ceux qui s'opposent au régime de Vichy et à l'occupation allemande. Le verbe « résister » dans sa signification morale avait été utilisé par les protestants pour qualifier leur attitude de refus de l'abjuration. Marie Durand avait gravé le mot sur la margelle de sa cellule de la Tour de Constance sous le règne de Louis XV⁹.

⁴ Magniadas (Jean), Mouriaux (René), Narritsens (André). *Anthologie du syndicalisme français. 1791-1968*. Paris, IHS-CGT, Delga, 2012, p. 52.

⁵ Id. p. 53.

⁶ Rey (Alain). *Révolution. Histoire d'un mot*. Paris, Gallimard, 1989, 376 p.

⁷ Blanqui (Auguste). *Textes choisis*. Paris, Éditions sociales, Coll. Les classiques du peuple, 1955, p. 131.

⁸ Michel (Henri), Mirkin-Guetzevitch (Boris). *Les idées politiques et sociales de la Résistance*. Paris, PUF, 1954, p. 3.

⁹ Mayor (Frédéric). *La famille Durand du Bouschet de Pranles*. Lyon, Réveil publications, 1984, p. 49.

Les Trente glorieuses qui n'avaient jamais été pour la classe ouvrière un long fleuve tranquille se terminent par la grève générale de Mai 1968, « le temps de la contestation » titrent des historiens du temps présent¹⁰. Le substantif féminin est formé sur contester (1338, du latin juridique *contestare*). Au milieu du XIXe siècle, « contestateur » est employé dans le langage judiciaire. Contestataire surgit en 1968 pour désigner ceux qui se dressent à la fois contre le pouvoir du général mais aussi contre la politique du PCF et de la CGT. Parler d'« une » « pensée 68 » structuraliste relève du fantasme. Un climat, une conjoncture, certes. Mais un foisonnement de courants, libertaires, trotskystes, maoïstes, situationnistes, avec des tensions profondes entre individualisme et discipline collective, entre destruction de tous les interdits et invention de nouvelles normes de vie.

L'échec du Programme commun de gouvernement et la disparition de l'URSS entraînent la dévalorisation du marxisme et de tout projet communiste. Selon une image parlante de Jean-Pierre Bernard, l'idée de révolution est « carbonisée »¹¹. Et comme les méfaits du capitalisme désormais sans contestation s'amplifient, un renouveau de la morale se produit, tangible dans la dénomination de nouveaux rebelles.

Tout d'abord en 2008 se profilent les « désobéisseurs ». Ils s'insurgent contre la suppression de l'aide personnalisée des élèves et contre l'évaluation de ces derniers¹². La pratique de désobéissance concerne aussi l'hébergement de sans-papiers et le refus du prélèvement d'ADN. Ces comportements avaient été précédés par les Robin des bois (le revoilà) qui rétablissent le courant électrique chez ceux qui en avaient été privés¹³. Le terme de résistance est également utilisé pour qualifier ces pratiques « sauvages » et en raison de la disparition d'un grand projet collectif, même si des militants continuent d'agir en espérant sa reconstruction. D'aucuns parlent des « artisans de la revitalisation démocratique »¹⁴.

Enfin, contre la montée de la pauvreté, contre l'absurdité des politiques d'austérité, les « indignés » espagnols (2012), sans relais partidaires, manifestent leur rejet de la barbarie et de la misère, confortés par l'appui d'un Stéphane Hessel¹⁵. Sans mépriser la force des conventions et le sens de l'organisation dont ils font preuve, l'action de ces indignés évoque l'attitude des hégéliens de gauche en guerre philosophique contre l'état de choses. Dans leur critique, la « passion fondamentale est l'indignation, son œuvre essentielle la dénonciation »¹⁶.

Les dénominations que nous venons d'examiner sont fièrement revendiquées par celles et ceux qui se reconnaissent dans les mouvements sociaux du début du XXIe siècle, mais aussi utilisées de manières polémiques par leurs opposants. Ces derniers peuvent parler avec dérision

¹⁰ Dreyfus-Armand (Geneviève) et al. *Les années 68. Le temps de la contestation*. Bruxelles, Complexe, 2000, 525 p.

¹¹ Bernard (Jean-Pierre). « Une pensée 68 », in Ory (Pascal) dir. *Nouvelle histoire des idées politiques*. Paris, Hachette, 2^e éd. 1987, p. 695.

¹² « Abécédaire de l'action syndicale et sociale » in Frajerman (Laurent) dir. *La grève enseignante en quête d'efficacité* ; Paris, Syllepse, 2013, p. 84.

¹³ Bérout (Sophie). *Les Robin des bois de l'énergie*. Paris, Le Cherche Midi, 2005, 190 p.

¹⁴ Welsman (Elisabeth) « Résistance et désobéissance dans les services publics » in Bérout (Sophie) et al. *L'année sociale 2011*. Paris, Syllepse, 2011, p. 152.

¹⁵ En 2007, le résultat participe à la création de l'Association « Résistants d'hier et d'aujourd'hui ». L'année suivante, il défend le premier désobéisseur Alain Refeb. Il publie une petite brochure en 2012 *Indignez-vous*.

¹⁶ Marx (Karl). *Critique de la philosophie du droit de Hegel*. Paris, Aubier, 1971, p. 61.

des révoltés, des rebelles, des révolutionnaires. Jean Dubois indique que cette dévalorisation ne vise pas que les « meneurs », les « séditieux »¹⁷. Un des premiers discours anti mouvement ouvrier se trouve sous la plume de Saint-Marc Girardin dans *Le journal des débats* du 8 décembre 1831 traitant de « la sédition de Lyon ». Le journaliste dénonce le danger des « nouveaux barbares » et appelle la bourgeoisie à l'unité pour « le maintien de la société »¹⁸. Bien loin d'être une rhétorique du passé, la vigilance contre les fauteurs de troubles est prêchée par Friedrich von Hayek, Mancur Olson et sous Nicolas Sarkozy, la criminalisation de l'action militante a trouvé une nouvelle vigueur. Si l'on admet que la société capitaliste est structurée à la fois matériellement et idéologiquement, les affrontements politiques et sociaux s'expriment dans les luttes de mots et « juger, c'est d'abord nommer »¹⁹.

¹⁷ Dubois (Jean) ; *Le vocabulaire politique et sociale de 1869 à 1872*. Paris, Larousse, 1962, p. 98.

¹⁸ Texte reproduit largement in Bruhat (Jean). *Histoire du mouvement ouvrier français*. T1. *Des origines à la révoltes des canuts*. Paris, Éditions sociales, 1952, pp. 243-244.

¹⁹ Laborde (Denis). *Six études sur la société basque*. Paris, L'Harmattan, 2005, p. 252. Est-il besoin d'indiquer que ses « repères » ne sont pas exhaustifs ? D'autres termes pourraient, bien que moins utilisés, être étudiés : lanceurs d'alerte, protestataires qu'on trouve par exemple dans « De Camus aux Pussy Riot . Générations rebelles ». *Le Monde Hors-série*, 2014, 98 p.

Matinée



Table ronde

« La CGT et sa culture contestatrice et de transformation »

Intervenants

Stéphane Sirot, historien, Université de Cergy Marne-La-Vallée

Maryse Dumas, syndicaliste, conseillère confédérale CGT

■ Intervention de **Stéphane Sirot**, Université de Cergy-Pontoise, membre du Conseil scientifique de l'IHS-CGT

Compte-rendu réalisé d'après l'exposé oral



Un de mes sujets préférés de débat et de recherche, l'organisation de classe constitue-t-elle un stade supérieur de la rébellion au risque de la bureaucratisation ? C'est ce dernier petit ajout qui m'a intéressé. Parce que la question se pose. Est-ce que le syndicalisme est une forme de subversion de l'ordre dominant ? C'est quelque chose qui, à mon sens, ne va pas forcément de soi. Au contraire, le syndicalisme, au cours de son histoire, est tiraillée sans cesse entre d'un côté une forme syndicale qui, ce qui n'est pas forcément le cas à l'origine mais en tout cas ça l'est avec la naissance de la CGT, essaie de se penser en effet comme une forme de rébellion organisée et donc efficace et face à elle un ordre social politique économique qui cherche sans cesse depuis sa naissance jusqu'à nos jours à le tirer vers une espèce d'affiliation aux institutions qui rendrait le syndicalisme comme un instrument non plus de rébellion mais au contraire un instrument de relais de l'ordre dominant, une espèce de béquille de l'ordre dominant. C'est cette histoire-là que je vais essayer de retracer.

Je vais partir des constats que fait René Mouriaux dans son texte notamment quand il évoque la rébellion comme une espèce de médaille à deux faces avec un aspect individuel et un aspect collectif. Effectivement aujourd'hui, on a un peu la sensation que la rébellion est de plus en plus soit individuelle ou en tout cas de plus en plus spontanée dans son éclosion. Je prendrai deux exemples cités par René. Le premier, plutôt individuel dans son déclenchement quand il parle des désobéisseurs par exemple. Le second, sur un mode assez spontané, avec les indignés. Il y a un point commun dans les deux cas qui est, à mon sens, la difficulté à passer de ces formes de rébellion à un relais organisé notamment syndical. Ça a été vrai dans les deux cas. On a bien vu qu'en France le mouvement des indignés n'a pas tellement pris et que la jonction a été difficile avec le syndicalisme. Les actions des désobéisseurs ont eu du mal à être admises parce que justement elles sortaient du cadre légal, institutionnel dans lequel, à mon avis, s'est de plus en plus inscrit le syndicalisme au cours de son histoire. Donc je partirai un petit peu de ce constat-là qui d'ailleurs ne résulte pas d'une raison univoque, ça interroge bien-sûr l'état de la société en général mais ça interroge aussi l'état du syndicalisme, ça interroge également sa conception lui-même et ça interroge son rapport à l'ordre social, à l'ordre politique dans la mesure où si on est rebelle on est rebelle par rapport à quelque chose. On le voit d'ailleurs dans l'organisation des rendez-vous de Blois puisque comme vous pouvez le constater il y a beaucoup de rebelles qui se sont donné rendez-vous et le rebelle n'est pas forcément celui que l'on attend. René Rémond a droit à une table ronde comme historien rebelle, les frères Cohn Bendit seraient des frères rebelles, Marcel Gaucher est un rebelle par rapport à une forme d'ordre ou de système de pensée. On est toujours rebelle par rapport à ce qui est la définition de l'ordre dominant à un moment donné.

Je vais revenir un petit peu sur l'histoire, d'abord sur la genèse du syndicalisme comme forme de construction d'une rébellion organisée, ce qui n'allait pas forcément de soi au départ

parce que le syndicalisme existe avant la CGT. Vous le savez les premières chambres syndicales ouvrières, même si elles ne sont pas légales, démarrent au début des années 1860. Il y a donc toute une phase entre le début des années 1860 et 1884 où le syndicalisme est toléré, existe et en tout cas. Les premières chambres syndicales n'ont en fait le droit d'exister que sous forme de relais de l'ordre dominant, comme des interlocuteurs patronaux. C'est comme cela qu'elles sont conçues et d'ailleurs, en 1884, lorsque les parlementaires décident de légaliser le syndicalisme, ils font précisément le choix de la forme « chambre syndicale ». Les parlementaires s'interrogent, il y a des débats autour de la question : comment autorise-t-on les ouvriers à s'organiser ? Est-ce qu'on les autorise à s'organiser sous forme de mouvement mutualiste ou est-ce qu'on les autorise à s'organiser sous forme de société de secours, de corporation ou de chambre syndicale ? Les parlementaires en 1884 font le choix de chambre syndicale parce qu'à l'observation de l'expérience de ces premières chambres syndicales qui ont déjà une vingtaine d'années, ils ont constaté finalement qu'elles étaient de bons relais de l'ordre dominant. Le choix qui est fait en 1884 de la forme syndicale est pour moi le constat d'un premier militantisme ouvrier qui répond bon an mal an aux appels et aux demandes de l'ordre politique et économique dominant. Il a fallu tout un travail pour que le syndicalisme français devienne un syndicalisme de contestation, de subversion de l'ordre dominant, ça ne s'est pas fait tout seul. La naissance de la CGT, elle est l'enfant d'une conception qui consiste à organiser la contestation, à la rendre plus collective et plus efficace, mais sur les bases d'une subversion de l'ordre dominant.

On sait ce que la CGT et le syndicalisme révolutionnaire doivent à l'entrée des anarchistes en leur sein et là je pense que c'est un bon exemple de l'organisation comme stade, peut-être pas suprême, mais comme stade utile d'organisation de la rébellion. Les anarchistes qui décident à la fin du 19^e siècle d'intégrer le mouvement syndical sont partis d'un constat qui, en résumé, est le suivant : les formes de contestations minoritaires, individualistes, violentes qu'ils ont plus ou moins essayé de développer dans les années des débuts de la III^e République ne fonctionnent pas. Il est donc nécessaire, pour rendre la rébellion efficace, de passer par l'organisation. Ils passent donc d'une contestation individuelle à une contestation organisée. Leur démarche reste fondée sur deux socles : contester le système d'ordre en place et construire pour cela l'organisation la plus efficace. Ce qui fait l'originalité du syndicalisme français, du syndicalisme CGT en particulier, c'est de mener de front une double subversion. La première celle de l'ordre de l'usine et au travers de l'ordre de l'usine de l'ordre économique capitaliste, c'est ça le premier pilier de la subversion organisée par la CGT. Le deuxième pilier, c'est la subversion de l'ordre politique vu comme le gardien de l'ordre économique capitaliste. Se construit alors cette espèce de fusion qui marque l'histoire du syndicalisme français qui veut prendre la subversion et la contestation comme un ensemble qu'on ne peut pas couper en tranches. On ne peut pas selon eux disjoindre la subversion au quotidien de l'ordre de l'usine de la subversion ultime qui est celle de la contestation de l'ordre politique républicain.

Cette république dont il ne faut pas oublier qu'elle s'est montrée plutôt dure à l'égard de ses ouvriers militants du 19^e siècle, je ne rappellerai pas les tentatives de révolution noyées dans le sang. Et delà découle la double besogne caractéristique du système de valeurs du syndicalisme français, résumée dans la fameuse Charte d'Amiens (1906), la lutte quotidienne et le renversement du capitalisme. C'est une autre facette de la rébellion cégétiste et plus largement de la rébellion syndicaliste puisque la CGT impose ce modèle à l'ensemble pendant très longtemps à

l'ensemble du syndicalisme français. Ces formes de rébellion impliquent deux choses, une autonomie, une rébellion autonome c'est-à-dire en dehors des systèmes partisans dont on estime que ce ne sont pas eux qui vont pouvoir subvertir en profondeur l'ordre dominant, et de l'autre côté la pratique gréviste qui est l'expression de cette autonomie et qui est aussi l'expression de cette capacité que prétend avoir le syndicalisme, à la fois à subvertir l'ordre de l'usine et *in fine*, phase ultime ou stade ultime, à renverser le système politique, économique en place via ce qui est appelé à l'époque la grève générale.

À la veille de la guerre de 14-18, on est, en apparence en tout cas, au paroxysme de l'état syndical de rébellion. Pourquoi ? Parce que la CGT d'avant 1914, le syndicalisme d'avant 1914 s'envisage d'abord comme une contre société. On est face à un syndicalisme qui se vit véritablement comme une contre société, une société qui s'organise parallèlement à l'ordre dominant et qui a pour objectif d'imposer à cet ordre dominant la contre société qu'il est en train de bâtir. Il y a une deuxième raison à mon sens qui fait que ce syndicalisme d'avant 1914 est le paroxysme de l'état syndical de rébellion, c'est le refus de l'affiliation aux institutions. C'est un syndicalisme qui est désaffilié des institutions sur tous les plans. Il l'est vis-à-vis des institutions de l'État, dans lesquelles il n'a pas confiance et auxquelles il ne s'en remet pas pour atteindre ses objectifs. Il est désaffilié des institutions vis-à-vis du champ partisan puisqu'il affirme haut et fort son autonomie, ce qui d'ailleurs le rend d'autant plus politique qu'il prétend s'emparer de tous les champs, du champ social, politique, économique. Tout ça fait du syndicalisme français le syndicalisme le plus politisé d'Europe, au sens le plus noble du terme, pas au sens du lien organique avec les partis sociaux-démocrates comme c'est le cas en Allemagne ou en Angleterre, mais une politisation noble au sens de celle qui consiste à penser la cité, et à la penser d'une manière autonome, pour ensuite formuler un projet qui ensuite grâce à la victoire de cette rébellion organisée permettra de construire un ordre nouveau. Troisième raison pour laquelle, à mon sens, ce syndicalisme est au paroxysme de l'état de rébellion, c'est son rapport à la loi. Ce syndicalisme méprise la loi, qui est pour lui la loi bourgeoise. La loi de la république bourgeoise ne l'intéresse pas, c'est en ce sens qu'il a pour elle un certain mépris. Il peut éventuellement l'utiliser s'il considère que ça peut l'aider à atteindre ses objectifs, mais il peut aussi lui désobéir s'il considère que cette loi pose un certain nombre de contraintes dont il s'estime devoir s'exclure.

Dans la CGT naissante il y a des débats pour savoir s'il faut accueillir les syndicats qui ne se sont pas mis en conformité avec la loi parce qu'il y a pas mal de syndicats qui refusent de se mettre en conformité avec la loi, ne voulant pas donner les noms de leurs dirigeants, de leurs administrateurs ayant de mauvais souvenirs des pratiques de l'État. Finalement la CGT, assez facilement, affirme que son problème n'est pas de savoir si les syndicats se sont mis en conformité avec la loi, la loi ne la concerne pas et par conséquent ces syndicats doivent être accueillis au sein de la CGT. Il y a donc une prise de distance vis-à-vis du système légal, vis-à-vis de la loi et des institutions, qui fait en effet du syndicalisme à ce moment-là une structure qui refuse toute forme d'affiliation aux institutions.

La guerre de 14-18 commence à opérer une inflexion par rapport à cet état de paroxysme de la rébellion puisque finalement, pas contre toute attente mais en tout cas contre les craintes de l'ordre républicain, ce syndicalisme ne décrète pas la grève générale et rejoint dans sa majorité au début l'Union sacrée. À partir de l'entre-deux guerres, on arrive en effet à une situation un peu

différente avec la séparation entre la CGT et la CGTU qui signifie peut-être d'un côté la volonté d'intégrer davantage l'ordre en place et de l'autre de maintenir le désordre. Alors je n'ai pas besoin de vous préciser qui de la CGT ou de la CGTU s'inscrit plus dans le système d'ordre ou de désordre, mais dans tous les cas on est quand même à ce moment-là entre une démarche plus affirmée qu'auparavant d'affiliation institutionnelle. C'est le cas de la CGT des années de la scission par exemple qui réclame la création d'un Conseil Economique et Social, qui accepte de participer aux premières lois sur les assurances sociales. Cette CGT commence à accepter au fond ce que les syndicalistes n'acceptaient pas avant la guerre de 14-18, une forme d'affiliation au système d'ordre institutionnel. La CGTU des années de scission prétend, elle, demeurer dans une forme de rébellion qui reste hautement proclamé et affirmé mais d'une nature évolutive puisque on commence à passer au travers de cette CGTU des années de scission, d'une rébellion autonome à une rébellion associée, associée bien évidemment au Parti communiste né à Tours en 1920. On voit bien que y compris dans ce syndicalisme-là, la manière d'envisager les modes de rébellion syndicale connaît un changement assez marqué qui va s'accroître après la Seconde Guerre mondiale notamment pour la CGT où la situation antérieure, c'est-à-dire de rébellion associée, perdue voire dans certains moments se renforce jusqu'à la fin des « Trente glorieuses ». Il me semble que cette période des « Trente glorieuses » marque un moment où au fond, à mon sens, la rébellion devient une espèce d'exutoire canalisé, soit par une alternative syndicale (la CGT), soit par une alternative politique (le PCF), mais qui reste ancré davantage qu'auparavant dans le système républicain, l'un et l'autre.

Alors pourquoi on a connu cette évolution-là ? Parce qu'elle ne tient pas au syndicalisme seul, elle tient bien évidemment au rapport du syndicalisme à la République et au projet républicain et cela depuis les origines. La CGT et le syndicalisme de manière plus globale sont confrontés depuis leurs naissances à une volonté de la République de les attirer vers elle pour au fond en faire à la fois une béquille de l'État et les intégrer à un système d'ordre. Alors comment s'est réalisé ce processus, comment la République a-t-elle réussi à mon sens, pour le moment, à faire au fil du temps du syndicalisme l'associé du système d'ordre politique économique et social qui se met en place avec la III^e République. Comment et surtout pourquoi faire ? Pourquoi cette République cherche-t-elle dès la fin du 19^e siècle à attirer à elle, à attirer au système institutionnel le syndicalisme ?

Le projet républicain est clair.

Premièrement, faire de ce syndicalisme un mode de renforcement et de garanties de l'ordre en place.

Deuxièmement, ériger les syndicats en instruments de tempérance des rapports sociaux, je disais tout à l'heure en béquille de l'Etat, en négociateurs d'accords collectifs, pacificateurs. C'est déjà dans les débats républicains des années 1880, pour les parlementaires de ces années-là, le syndicalisme doit être un élément de pacification sociale, d'éducation. Ce dernier terme est beaucoup employé et ce n'est pas un hasard parce que dans les débats interviennent souvent des gens comme Jules Ferry. Le syndicalisme, les syndicats apprendront la complexité du Monde aux ouvriers. C'est amusant d'ailleurs quand on voit dans les débats cet argument de la complexité, c'est quelque chose qui à travers toutes les périodes est toujours utilisé pour laisser penser que rien n'est possible et qu'aucun changement n'est envisageable.

Et puis, pour faire en sorte que ce syndicalisme garantisse l'ordre en place et pour faire du syndicalisme cet instrument de tempérance et de négociation, il y a une troisième condition indispensable, c'est un syndicalisme dépolitisé, voire apolitisé. Ça c'est une condition qui paraît essentielle, avec une volonté d'assignation professionnelle des syndicats. Il faut une assignation à résidence professionnelle des syndicats sinon ils entreront dans un processus de rébellion de l'ordre dominant. Il y a cette idée que si les syndicalistes voient autre chose que leurs conditions de travail quotidiennes, s'ils s'occupent d'autres choses, et s'ils commencent à réfléchir (c'est ce que disent d'ailleurs avec une grande franchise les parlementaires de l'époque) aux raisons pour lesquelles le monde ouvrier est dominé, ils s'apercevront que tout se tient.

Cette volonté d'assignation à résidence se construit en plusieurs étapes.

La première grande étape c'est 1884, avec une tentative de la part de la République de participer, nous l'avons vu, à la construction de la forme syndicale pour en faire un élément participatif de l'ordre dominant.

Autre grande étape, 1936 et le Front populaire. Pourquoi ? Parce que 1936 c'est le vrai début de la dynamique de négociation collective et des conventions collectives. Alors, bien entendu, je ne conteste pas le fait que le Front populaire ait apporté des améliorations incontestables à la condition ouvrière et à la condition salariale, mais en même temps, parallèlement à ça il y a aussi de la part de l'appareil d'État une volonté d'inclure le syndicalisme au travers des processus de négociations collectives comme un instrument de cet ordre dominant tel qu'il avait été envisagé par les républicains des débuts de la III^e République.

Les années 1945-1946 sont une autre étape avec l'inscription dans la constitution de l'ordre syndical, le droit de se syndiquer, le droit de faire grève devient un droit constitutionnel, création des comités d'entreprises, etc. Quand on regarde les motifs de l'ordonnance de 1945 sur la création des comités d'entreprises, il y a eu un débat pour savoir si l'on donne aux représentants des salariés un droit de regard sur le fonctionnement économique de l'entreprise et donc sur l'ordre de l'entreprise intrinsèque. On fera finalement des comités d'entreprises, des comités de l'arbre de Noël (comme on les nommera après), mais certainement pas des instruments qui à un moment ou à un autre contestera l'ordre interne de l'entreprise.

1968 est une autre étape avec notamment la loi qui autorise les sections syndicales d'entreprises ce qui est un progrès en soi mais qui en même temps va lancer également une dynamique de négociations d'entreprises qui elle-même quand on regarde sur la longue durée contribue à sortir le syndicalisme d'une réflexion plus large et à la rapprocher de l'entreprise pour une raison qui est un progrès en réalité. Pourquoi le monde politique depuis l'après-guerre cherche-t-il aussi à rapprocher le syndicalisme de l'entreprise ? C'est dit par ceux qui ont une approche du syndicalisme de l'entreprise : on va faire des militants, des hommes et des femmes qui prendront en considération les réalités « de l'entreprise », qui seront davantage conscients des enjeux économiques et qui au fond vont se solidariser davantage de l'entreprise elle-même. Tout cela est parachevé depuis une trentaine d'années par tout un processus qui consiste à « autonomiser » les « partenaires sociaux », j'utilise aussi les guillemets pour ce terme dans lequel je ne me reconnais pas parce que c'est un vocabulaire qui a été inventé à un moment où

précisément le système d'ordre républicain cherche à extraire encore davantage le mouvement syndical de sa forme rebelle.

Il y a aussi 1982. La loi Auroux renforce la négociation collective d'entreprise et crée l'accord dérogatoire qui permet de déroger, de bousculer la hiérarchie des normes. Cette loi veut rapprocher encore davantage le syndicat de l'entreprise. Elle consiste également à multiplier les processus de négociations qui eux même créent de la part des militants syndicaux une forme d'expertise et de professionnalisme qui contribue à l'éloigner, à mon sens, des réalités du monde du travail et des réalités du salariat. Le syndicat apparaît finalement davantage finalement comme un instrument de négociations pacifiées plutôt que comme un instrument qui va sur le terrain pour construire, auprès des salariés, une forme de rébellion qui pourrait s'avérer dangereuse. Depuis 1982, vous avez tout un processus qui s'est poursuivi, la loi Fillon de 2004, la loi Larcher de 2007, etc. On est dans un processus qui ne cesse au fil du temps de s'alimenter, consistant à faire des organisations syndicales des relais de l'ordre dominant avec comme objectif de canaliser, d'éteindre la rébellion et d'engager durablement le syndicalisme dans une démarche d'institutionnalisation dépolitisée et dans une démarche destinée à produire une affiliation des syndicats aux institutions parce que au fond on sait très bien les institutions sont d'une fragilité exemplaire et qu'elles ne tiennent que par la symbolique que le citoyen lui confère. Or si un contre-pouvoir se positionne sur une démarche autonome, de contre société, il représente un danger pour la stabilité des institutions.

Il y a bien vraiment cette volonté qui est très nette de la part des différents pouvoirs, quel qu'ils soient depuis la fin du 19^e siècle, de nourrir sans cesse cette affiliation des contres pouvoirs aux institutions en place et donc ça contribue évidemment à déterminer un peu le panorama que l'on connaît aujourd'hui. Depuis une quarantaine d'années, et là je ne parle pas seulement de la CGT, le syndicalisme s'est recentré. Il me semble en effet que le recentrage n'est pas seulement valable pour la CFDT, même cela s'applique davantage à elle qu'aux autres syndicats.

Que signifie ce syndicalisme recentré ? C'est un processus qui tend à un éloignement des attitudes rebelles autonomes que je décrivais tout à l'heure, avec tout ce qui va avec (prise de recul vis-à-vis de la pratique gréviste, privilégier le processus de négociation tous azimuts). Ce phénomène induit une forme de professionnalisation du militantisme. Les militants syndicaux sont occupés dans toutes sortes de réunions institutionnelles.

Le processus de négociations tous azimuts produit forcément une forme de relais de l'ordre dominant dans la mesure où l'acceptation du processus de négociations est plus forte quand on est, comme aujourd'hui, dans des situations politiques économiques et sociales qui ne sont pas favorable à l'action syndicale. Le syndicalisme s'engage alors dans des conclusions d'accords qui déportent, on le voit bien jour après jour, le monde du travail des conditions les meilleures vers les conditions les moins bonnes, et ça aussi c'était aussi un des objectifs de l'ordre dominant. L'engagement systématique du syndicalisme aujourd'hui dès qu'un domaine ou un thème de négociation est le fruit de l'aboutissement du processus que j'évoque depuis tout à l'heure.

Troisièmement ce syndicalisme recentré, c'est ce que j'ai appelé récemment dans un entretien de la *Nvo* Ile de France, le syndicalisme « de conseil d'administration », est un danger aussi pour le syndicalisme comme mode de rébellion. Qu'est-ce que j'appelle un syndicalisme « de conseil d'administration » ? C'est bien-sûr ce syndicalisme auquel on demande de s'engager de manière systématique dans toutes formes de processus de négociations. C'est un syndicalisme qui s'estime lui-même d'abord légitimé par des processus électoraux plus que par un ressourcement permanent auprès du mouvement social, qui est pourtant la nature de notre syndicalisme français. Celui-ci a toujours eu cette particularité, jusqu'à une époque récente, de se ressourcer en permanence auprès du mouvement social et au fond c'est aussi ça qui lui donnait une légitimité supérieure au pouvoir légal. Pourquoi ce syndicalisme ressourcé est-il plus légitime ? Il faut d'abord bien distinguer ce qui est légal de ce qui est légitime. Notre syndicalisme au travers de sa démarche de rébellion et de contre-société, s'est inséré dans un système de légitimation qui était bien plus fort au fond que le système institutionnel. Or, le pouvoir légitime est bien supérieur au pouvoir légal. Et ce n'est pas pour rien que les institutions cherchent en permanence à tirer vers lui le pouvoir légitime du mouvement social. Il me paraît donc essentiel que le syndicalisme se ressource toujours davantage à cette forme de légitimité.

Ce syndicalisme recentré, c'est aussi un syndicalisme qu'on veut dépolitisé comme l'avaient envisagé nos parlementaires au début de la III^e République, contrairement là encore à la manière dont s'est construit le syndicalisme rebelle et le syndicalisme CGT. Ce syndicalisme dépolitisé ne doit pas avoir de projet construit en dehors du monde tel qu'il est. Ce n'est pas un syndicalisme qui se désintéresse des pouvoirs en place, mais un syndicalisme qui ne doit pas être une structure alternative, qui puisse penser autrement qu'à l'intérieur du monde tel qu'il est. Donc au fond un syndicalisme de réaction plutôt que d'actions et un syndicalisme défensif plutôt qu'un syndicalisme offensif. Voilà ce qui peut menacer dès lors que le mouvement syndical ne se méfie pas des chausse-trappes que place le pouvoir sur sa route. Ce qui aboutit parfois à une réponse syndicale en décalage avec la portée des conséquences sociales des choix politiques. Tout cela à un moment où le syndicalisme n'a jamais été aussi éclaté, fragile, pour diverses raisons qui ne tiennent pas qu'à lui. Un syndicalisme qui n'arrive pas à profiter de la fragilité actuelle de l'ordre institutionnel, peut-être parce qu'il perçu comme participant lui-même d'une sphère dominante du pouvoir plutôt que comme une alternative. Par conséquent il se trouve en difficulté à faire valoir sa capacité de contre-pouvoir dans la mesure où, aux yeux de l'opinion et d'une partie des salariés, ce syndicalisme apparaît comme un instrument de préservation de la sphère dominante en place plutôt que comme un élément de contestation et de fabrication de la rébellion. Une réflexion qui, me semble-t-il, rend nécessaire le débat au moins dans la sphère syndicale.

Il faudrait revenir sur des thématiques qui à mon sens sont les suivantes : la désobéissance et la désaffiliation. Deux thématiques qui bien évidemment induisent inévitablement un processus de repolitisation, de fabrication d'un projet construit en dehors du monde tel qu'il est. Du coup cela peut nous conduire à faire un rêve, celui d'un syndicalisme qui ne sera plus rebelle, parce qu'il aura fait triompher son propre ordre de valeurs, c'est-à-dire ses valeurs de solidarité, d'égalité et qu'il aura peut-être au bout du compte réussi à faire vaincre l'utopie qui est à l'origine de son histoire, celle d'un autre monde au-delà du monde capitaliste et comme on est toujours rebelle par rapport à un ordre et bien, si cet ordre-là disparaît, le syndicalisme ne sera plus rebelle mais deviendra un élément d'ordre.

■ Intervention de **Maryse Dumas**, conseillère confédérale CGT

Compte-rendu réalisé d'après l'exposé oral

□ □ □

Je n'ai pas la même approche, la même profondeur historique que Stéphane, je vais dire comment je me suis posée des questions en tant que militante à partir de notre sujet de débats. Je vais être plus dans le temps présent que Stéphane. Mais ça va sans doute permettre de débattre. Je m'étais interrogée aussi sur la signification du mot rebelle et je me suis demandée pourquoi les organisateurs de ces Rendez-vous de l'histoire avaient choisi le mot rebelle plutôt que celui de révolté. Alors, bien évidemment, comme vous sans doute, je me suis dit « révolté ça conduit à révolution », c'est la même racine donc peut-être les organisateurs des Rendez-vous ont voulu éviter quelque chose, canaliser les termes.

Moi ce qui m'est apparu en réfléchissant au mot, je me suis dit : rebelle quelque fois on a le sentiment que ça qualifie une personnalité, un tempérament, qu'on pourrait être individuellement rebelle, rebelle à tout, rebelle dans sa vie, on le dit d'ailleurs dans le langage courant, c'est un/une rebelle, alors que révolté c'est souvent sur des circonstances précises qui conduisent à une attitude précise. Je n'ai pas regardé les dictionnaires, j'ai fait à partir de mon ressenti. On peut être rebelle à tout par tempérament, la révolte par contre c'est quelque chose qui est davantage motivé par des circonstances, par un ordre et qui donc construit aussi une attitude peut être plus collective. Du coup la question complémentaire à cette réflexion sur rebelle, c'est rebelle à quoi au juste ? Avec la problématique fixée par notre IHS, « du rebelle à l'action collective et la culture contestatrice et de transformation », le cadre est fixé, on est bien sur rebelle à l'exploitation, rebelle à l'ordre établi, rebelle aux conditions qui nous sont faites dans le monde et la France d'aujourd'hui.

Mais en même temps, il ne faut pas être naïf sur le fait que la rébellion n'est pas progressiste en soi. Nous sommes en effet aujourd'hui dans une phase nouvelle. On voit par exemple que les directions d'entreprises s'organisent avec les boîtes de communication pour organiser des actions collectives dites de rébellion mais qui en fait sont le contraire des nôtres, qui utilisent nos méthodes. Les récentes mobilisations, les prétendues mobilisations, ont rassemblé du monde dans les rues (avec banderoles, etc.) avec des salariés exigeant l'ouverture des magasins le dimanche. On sait aujourd'hui que ça a été organisé par des boîtes de communication payées par les magasins Leroy Merlin, Brico, etc. Ces boîtes de com ont investi les assemblées générales de salariés, se sont fait passer pour des salariés suggérant des mots d'ordre, donnant des moyens pour faire les banderoles, etc. On voit bien qu'on a intérêt à rendre perceptible sur quoi, pourquoi et contre quoi on se rebelle. On est soit dans le sens d'une évolution progressive de la société en faveur des salariés et du progrès social soit l'inverse. Je dis ça parce que je pense qu'il y a beaucoup de troubles dans la situation d'aujourd'hui et que l'on est pris à revers sur bien des sujets.

Par rapport à la problématique du rebelle qui est posée, on part bien d'une situation individuelle à quelque chose de collectif, et moi j'aime bien ça. Je pense en effet que l'action syndicale c'est une rencontre entre une personne, qui a une part de rébellion permanente en elle ou qui vit une situation insupportable, et l'organisation qui est là pour donner du sens et permettre que la rébellion ne soit pas inutile, ne se retourne pas en son contraire. Il y a deux jours dans *l'Humanité*, il y a eu une interview d'une jeune femme des hôtels de luxe qui sont en luttés en ce moment et qui mènent une action pour la reconnaissance salariale et la reconnaissance tout court en particulier des personnes les plus exploitées dans ces hôtels que sont les femmes de chambres, et la personne interrogée issue de l'immigration, qui jusque-là était contente de son boulot, répond à la question suivante : qu'est-ce qui vous a conduit à vous révolter ? Et la personne répond : c'est un long cheminement et c'est un enchaînement de faits, d'abord j'étais contente de mon boulot, je m'estimais bien traité puis j'ai commencé à regarder autour de moi, à voir que l'on était payé un peu plus de 1000 euros par mois pour des chambres qui sont vendues 1000 euros la nuit, qu'on est après nous pour la moindre poussière qui traîne par terre et que par contre eux en face ils peuvent tout se permettre. Elle continue en disant : et puis j'ai fait la rencontre de quelqu'un de la CGT qui m'a dit qu'on pouvait faire quelque chose ? qu'il fallait s'organiser, et ça donne l'action actuelle des femmes de chambres. Quand je dis ça dans une assemblée où il y a beaucoup de militantes et militants ça nous paraît d'une banalité à toute épreuve parce qu'on a tous vécu ça et on continue à vivre, à l'incarner quelques fois pour les personnes qui veulent s'organiser dans leur boîte mais cette rencontre entre individu et organisation elle est décisive.

Il y a aussi la question du moment de l'histoire, on a tous en tête Rosa Parck cette femme noire américaine, femme de ménage aussi qui prenait le bus tous les jours du côté des noirs comme c'était prévu aux États-Unis sans jamais se rebeller et puis un jour elle décide de s'asseoir à la place interdite du côté des blancs et ça donne lieu au mouvement pour les droits civiques. Peut-être que d'autres noirs avant elle ont eu la même attitude et ça n'a pas donné lieu au mouvement et dans la vie de tous les jours chez nous en France ou ailleurs il y a des tas de gens, des salariés en particulier qui ont dans leur vécu quotidien des attitudes de rébellion, qui disent à leur patron non là c'est fini, là c'est trop... mais ça donne pas forcément lieu à un mouvement collectif et à quelque chose qui peut ressembler à une insurrection nationale, à un grand mouvement, etc. Or, cette rencontre entre la rébellion personnelle et l'organisation syndicale, on peut la favoriser en étant davantage présent, en faisant des plans de déploiement. Par contre, sur ce moment du déclic, je pense que personne ne peut le prévoir, on connaît les ingrédients mais à quel moment la mayonnaise va prendre, on ne sait pas, c'est beaucoup plus compliqué. Nous aimerions bien le savoir d'autant que nous sommes dans une situation de profond ras le bol, d'enfoncement dans les difficultés alors que les profits non jamais été aussi importants. Il y a des actions dans les boîtes, il y a des succès revendicatifs dans les boîtes avec une réelle expression de l'idée qu'on a tous quelque chose de commun à défendre, mais malgré tous nos efforts on voit bien que c'est un peu compliqué en ce moment.

Alors en continuant cette série de réflexions, je pense que cette question de la rébellion, de la révolte, peut intervenir à tout moment de la vie. On a souvent associé rébellion et jeunesse. Il faut dire que tous les révolutionnaires guillotins pendant la Révolution française moins de trente-cinq ans. Ils ont dirigé la Révolution qui continue à nous marquer et ils étaient très jeunes.

Pour autant, on voit bien que bien des gens aujourd'hui dans la maturité trouve cette force de dire « Non », de ne plus accepter ce qu'ils ont accepté jusque-là et on peut, y compris l'âge de la retraite, se découvrir rebelle ou révolté et chercher des voies de l'action collective pour y donner corps.

Je crois aussi qu'il n'y a pas qu'une seule forme possible de rébellion. Pour des salariés qui sont très exploités, pour des salariés qui sont en situation de précarité, pour des salariés issus de l'immigration, prendre la parole c'est souvent déjà un acte profond de rébellion, un acte important de rébellion qui les surprennent eux même. Quand il s'agit de prendre la parole au nom des autres c'est encore supérieur et dans cette action-là de la prise de parole, alors je pense que le syndicalisme a un rôle éducatif dans la mesure où, comment on fonctionne dans les organisations, la première des choses que l'on fait, on réunit les syndiqués, les salariés et on essaie de rendre les conditions de la réunion accessible au fait que les uns et les autres puissent prendre la parole, d'ailleurs on se le dit quand la réunion est finie, on est content parce que il y a eu tant de personnes qui se sont exprimées. Donc nous travaillons sur la prise de parole, c'est notre syndicalisme qui est comme ça. Je crois que l'on a besoin de se dire que travailler sur la prise de parole, c'est aider les gens à s'affirmer, à se rebeller en tant que personne et à faire valoir leur propre position. J'ai été frappé un jour, je faisais une intervention dans un stage syndical de la CGT sur la question de la prise de parole, comment une personne peut se transformer en ayant le courage de dire ce qu'elle pense dans une assemblée, et il y avait un Kanak dans le stage syndical CGT, et il m'a dit que cette question de la prise de parole était encore plus importante quand on est dans une situation de colonisé, parce qu'il faut que l'on arrive à prendre la parole dans sa propre langue quand on est un peuple colonisé, c'est la rébellion intime et le syndicalisme doit faire ça. Personnellement je n'y avais jamais pensé donc je vous rends cette parole qui m'a été donné parce que l'on a aussi à réfléchir à ça dans les évolutions du monde.

Ma deuxième partie est consacrée à l'action syndicale. J'ai parlé de la rébellion en tant qu'acte individuel, maintenant je vais concentrer mon propos sur l'action syndicale. Le propre de l'action syndicale c'est de se situer dans l'entreprise. C'est dans l'entreprise que sont les rapports d'exploitations. Je ne nie pas, loin de là, que les rapports d'exploitations sont présent dans toute la société et donc dans la sphère politique, et qu'il faut s'intéresser à la politique mais en attendant quand même on a plutôt tendance à considérer que la politique peut se faire sans prendre en compte les rapports d'exploitations dans l'entreprise. Je pense que le contrat de travail parle de lien de subordination. Le contrat de travail il est le résultat d'une action syndicale, d'une multiplicité d'actions syndicale, c'est mieux que l'esclavage, le louage, etc., mais en même temps il est le reflet de rapports de forces à un moment donné et donc ce qui le caractérise c'est le lien de subordination, ce qui nous permet d'ailleurs aux prud'hommes en s'appuyant sur le lien de subordination de défendre les salariés. Ce terme de lien de subordination est très fort, et parler de rébellion et de révolte sans aborder ou en laissant de côté cet aspect de la subordination dans l'entreprise n'est pas possible recule. Or l'action syndicale se situe précisément là. Tout l'objet de l'action syndicale, surtout d'un syndicat de classe tel que la CGT, c'est de faire que par l'action syndicale le pouvoir unilatéral de l'employeur recule, que la subordination des salariés recule, que la force collective des salariés l'emporte sur la domination de l'employeur, que la société change par ce changement des rapports d'exploitations dans l'entreprise. Or justement parce qu'elle se conçoit comme ça, l'action syndicale est difficile. On voit bien que lorsque l'on est dans des

entreprises où les salariés disposent de droits du fait de l'action syndicale antérieure, l'engagement des salariés, la prise de parole, les actions peuvent être engagées de manière moins compliqué que lorsque l'on est dans les petites entreprises, en situation de précarité, etc. On s'aperçoit que la CGT est plus présente dans les entreprises où il y a plus de droit et elle l'est moins là où justement il y en a le plus besoin ou il y aurait le plus besoin de rébellion, d'action syndicale collective, etc. La volonté de la CGT de s'implanter en particulier dans les entreprises où les salariés sont les plus exploités, les plus démunis de droits, sont en bas de l'échelle sociale, c'est précisément agir en tant que syndicat qui veut la transformation sociale et qui s'appuie sur les plus exploités.

J'avais aussi envie de parler de la grève, j'ai entendu ce qu'a dit Stéphane, il n'y a pas de changement dans la façon dont la CGT appréhende la grève, on n'a pas renoncé à la grève malheureusement les conditions de la grève, le nombre de grèves, c'est plus difficile aujourd'hui que cela ne l'était il y a quelques années. Cependant je pense que la CGT joue son rôle quand, par exemple, elle organise les grèves des sans-papiers, c'est-à-dire avec des travailleurs qui sont dans l'illégalité la plus totale. Ils travaillent dans l'illégalité, les employeurs les font travailler dans l'illégalité, ils n'ont aucun droit et comment entendent-ils sortir de cette situation d'exploitation totale et bien par l'action syndicale et la forme ultime qu'est la grève. On se rend compte que c'est en utilisant la grève comme moyen pour se faire entendre, qu'ils se font reconnaître comme travailleurs. Cela m'a conduit à penser que le recours à la grève, c'est une façon d'entrer dans le salariat, d'être reconnu en tant que salarié. J'ai évoqué à l'instant la question des femmes de chambres dans les hôtels de luxes, elles sont aussi des femmes de chambres issues de l'immigration voire immigrées elles-mêmes, à la limite de la légalité du point de vue de leur papiers, elles sont en bas de l'échelle, elles sont des femmes et c'est aussi par la grève qu'elles se font reconnaître aujourd'hui, qu'elles entrent dans le salariat, elles obtiennent des succès importants actuellement en ce moment. Dans les sans-papiers, il y a des femmes mais c'est surtout beaucoup d'hommes. Avec les femmes de chambres dans les hôtels de luxes, je crois que c'est le début de quelque chose.

Plus loin en arrière on a vu dans la fin des années 1980, le premier grand conflit des infirmières. Elles disaient « ni nones, ni bonnes, ni connes ». C'est par la grève qu'elles sont devenues des salariées à part entière, avec des classifications, des qualifications. Elles souhaitaient tout simplement être reconnues du fait de leurs compétences. On voit qu'avec les sages-femmes aujourd'hui le mouvement continue.

Je pense donc qu'il y a plusieurs fonctions à la grève. Je crois qu'il faut que l'on se dise que la grève c'est l'acte ultime de la rébellion, dans la mesure où la grève rompt le lien de subordination. Quand on fait grève on dit au patron qu'on arrête le travail, c'est-à-dire qu'on arrête ce qui fait le lien avec l'employeur, avec tout ce que cela veut dire pour la vie personnelle, la perte de salaire, les difficultés avec les familles, etc. En même temps, ce que je trouve extraordinaire, parce que toutes les grèves commencent comme ça, c'est que la grève commence dans la joie. Quand on commence une grève, c'est parce que l'on n'en peut plus, parce qu'il y a des conditions épouvantables, etc., mais le fait de rompre ce lien de subordination crée une solidarité entre les salariés, une fraternité. On se découvre différent de ce que l'on était précédemment et dans cet acte de rébellion je pense qu'il y a quelque chose qui relève de la

transformation personnelle. Tous ceux et surtout toutes celles qui sont passés par des grève de ce type disent que quel que soit le résultat de la grève, en tant qu'individu ils ne sont pas les mêmes, ils ne voient plus les choses de la même façon, ils ne sont plus dans leurs familles la même chose et les femmes en particulier.

Pourquoi j'insiste sur les femmes et bien parce que les femmes sont dans une situation inégale de domination, qui se voit dans la famille, qui se voit dans le travail. Elles ne se sentent pas encore tout à fait légitimes même aujourd'hui dans le travail. Elles se sentent moins légitimes à revendiquer, encore moins légitimes à se syndiquer, alors faire grève, là on est dans la subversion totale et on s'aperçoit que ce processus les conduit à se transformer en tant que femme et ensuite leur vie change, leur vie personnelle change, leurs rapports à la famille, leur conjoint. Il y a des choses qu'elles acceptaient avant mais qu'elles n'acceptent plus après, on a des témoignages nombreux de ce type. Je suis toujours dans le rapport entre rebelle et actions collectives en particulier actions syndicales.

Mon troisième point, c'est l'organisation. L'organisation syndicale elle-même. À la fois, en tout cas à la CGT on travaille à ce que ce soit le cas, on veut être l'organisation qui permet l'expression de tous les révoltés et de toutes les rébellions, en distinguant bien celles qui sont d'essences patronales de celles qui sont d'essences sociales. C'est une volonté stratégique que d'être toujours au plus près de ceux qui souffrent le plus. On essaie d'être avec les chômeurs, on essaie de mobiliser les salariés précaires, dans les entreprises on essaie d'être attentif à ceux qui sont les plus démunis, mais en même temps ça n'est pas si simple. Comme toute organisation, on a la volonté d'avoir parmi nous les plus rebelles et puis, en même temps, on le sait bien, quand on se trouve dans une situation, dans une boîte où l'on voit quelqu'un qui parle plus fort que les autres, qui revendique plus fort que les autres, on se dit celui-là, celle-là comment va-t-on faire pour que l'organisation syndicale arrive à s'appuyer sur sa force motrice et son énergie. Toute organisation a un fondement collectif parce que c'est une organisation. Il faut faire des choix, il faut voter, il faut avoir des majorités internes pour conduire un certain nombre de choses. La question se pose : n'avons-nous pas tendance à museler les rébellions par les arbitrages internes qu'on est amené à faire ? On a tous et toutes à un moment donné dans notre vie syndicale vécu un moment où on n'a pas été très content de décisions que l'organisation a pu finalement prendre. Dans une situation où on est fort dans une entreprise, dans une branche, etc., on calme généralement son mécontentement personnel et on reste dans l'organisation. Mais quand on est dans une situation comme celle d'aujourd'hui, beaucoup de choses se délitent et on a l'impression que l'individu et l'immédiat doit primer sur tout parce qu'on croit moins que les lendemains vont chanter. Dans ce cas, ces arbitrages internes qui interviennent conduisent souvent ceux ou celles qui ne se retrouvent pas dans une telle décision, non pas à essayer de faire changer la décision mais à se retirer, à se mettre en retrait, à s'effacer et je pense que l'un des problèmes les plus importants que nous avons actuellement dans le débat démocratique dans la CGT, ce n'est pas d'avoir des débats contradictoires, la CGT a toujours vécu des débats contradictoires, elle ne se trouve jamais si bien que dans des débats contradictoires, par contre c'est le phénomène de retrait qui peut aller jusqu'à la désyndicalisation et donc privé la CGT de forces dont elle aurait besoin pour que toutes les rébellions puissent être conduites au succès.

Alors je ne veux pas passer sous silence la question des institutionnalisations parce que le sais que c'est une préoccupation de Stéphane et je me doutais bien qu'il allait l'aborder. Je pense que le risque est inhérent à l'action syndicale. Je l'ai dit, soit on reste dans le cadre du lien de subordination, soit on essaie de conquérir des droits collectifs pour contre balancer cette subordination individuelle, et dès le moment où on obtient par l'action syndicale des droits collectifs on sait très bien qu'en face ils ont leurs propres stratégies et qu'ils vont essayer de reprendre ce que l'on a arraché. Dans mon parcours militant, j'ai toujours entendu dire par les militants CGT qui m'ont précédé, que dans l'action syndicale on est toujours entre deux risques, le risque de la marginalisation et le risque de l'institutionnalisation. Le risque de la marginalisation parce que si on est toujours contre tout et qu'on ne sait pas conquérir des droits et qu'on ne sait pas utiliser les droits qu'on a, on ne compte plus. Le risque de l'institutionnalisation, parce qu'effectivement, si l'on prend les droits tels qu'ils sont sans avoir une réflexion politique et stratégique sur leur utilisation et bien on devient un syndicat gestionnaire, on ne répond plus à notre mission et je pense que l'on est en permanence entre les deux. Selon les endroits, selon les moments, selon les militants et les militantes, c'est plutôt l'un que l'autre en espérant que la vie démocratique, la vie collective de l'organisation permettent de rééquilibrer. Il faut être tout à fait conscient que nos adversaires travaillent soit à essayer de nous marginaliser, de nous mettre en dehors du ring pour qu'on ne puisse plus peser sur les événements, soit de nous institutionnaliser pour que l'on ne développe pas notre stratégie.

Sur la question de la négociation. Le droit à la négociation collective a suivi les grands mouvements sociaux et n'a pas toujours existé. Ce droit n'existe d'ailleurs pas dans tous les pays. On s'aperçoit qu'à chaque grand mouvement social il y a quelque chose qui relève de la négociation collective qui est obtenu par les salariés. Je pense que le vrai changement intervient dans les années 1980 notamment avec les lois Auroux qui prévoient que par la négociation collective, et à l'époque par l'accord minoritaire, la signature d'une seule organisation même ultra minoritaire pouvant suffire pour qu'un accord soit appliqué l'accord à l'ensemble des salariés, on pouvait déroger au Code du Travail. Ça a commencé avec les lois Auroux sur la durée du travail, et ensuite le champ n'a pas cessé de s'étendre et actuellement ça ne fait que croître et embellir.

On s'aperçoit que c'est à partir du moment où le principe même de la négociation est dévoyé, c'est-à-dire au lieu d'être l'instrument qui permet aux salariés de rééquilibrer au plan collectif la relation individuelle de travail qui est subordonné, ce droit des salariés, à partir du moment où les patrons voient la possibilité au travers de la négociation de faire passer des stratégies de management, on voit que le nombre de négociations développées par le patronat se multiplie aussi bien dans les entreprises qu'au plan national.

Je ne vais pas faire un tract complet sur la négociation, même si le sujet est intéressant. Par contre je crois qu'il faut savoir qu'aujourd'hui la sphère politique est occupée par des spécialistes, des professionnels de la politique, qui font carrière et qu'on ne veut plus y inclure de militants de citoyenneté, les citoyens devant se contenter de mettre de temps en temps leurs bulletins de vote dans l'urne et puis le reste du temps ça doit fonctionner entre professionnels de la politique. À côté de cette sphère-là, vit une autre sphère appelée société civile qui serait gérée par le patronat et les syndicats, ce sont les « partenaires sociaux », notion qui gomme volontairement les intérêts contradictoires. Cette société civile produit des accords (entre

patronat et syndicat) qui auraient quasiment force de loi. En fait, je dis ça pourquoi ? Parce que je pense que ce qu'ils veulent faire au travers de la négociation collective c'est obtenir les signatures des syndicats au bas des politiques patronales en quelque sorte. Je pense que dans la CGT, c'est à peu près perçu et on voit bien ce à quoi on a à faire : on n'a pas toujours les moyens et les forces de la contrebalancer, mais on voit ce qui se joue. Par contre, l'idée que l'on a moins droit à la politique, c'est une réalité de la société dans laquelle nous sommes aujourd'hui et qu'il faut changer.

Sur le projet politique. La CGT a organisé les dernières journées d'études des membres du CCN autour du thème du rapport entre syndicalisme et politique, où l'on a décortiqué toutes les différentes significations des politiques, pas seulement les partis politiques, la politique c'est la vie dans la cité, c'est aussi les institutions, c'est aussi les politiques du gouvernement. On le sait, la CGT là-dessus ne se prive pas de donner son avis et d'intervenir. Mais elle va aussi beaucoup plus loin. Elle a aussi une vision de ce qu'il faut transformer fondamentalement dans la situation des salariés. Son projet de nouveau statut du salarié, de sécurité sociale professionnelle, vise purement et simplement de dépasser les liens de subordination parce que quand vous dites qu'il faut avoir un socle de droits et de garanties collectives au plan interprofessionnel qui appartient à la personne salariée et qui soit opposable à tous les employeurs, qui permette l'égalité des travailleurs entre eux et qui oblige les employeurs à les respecter, vous êtes dans ce dépassement du lien de subordination. Nous assortissons cette proposition de réflexion en matière de développement humain durable, c'est-à-dire comment faire pour que l'avenir permette à l'humanité d'être présent sur terre et dans de bonnes conditions et que donc la façon dont on produit dont on satisfait les besoins intègre les questions de positionnement de la planète. Et puis un pendant avec tout ce qu'on dit en matière de démocratie sociale et donc de possibilité comme composante de la démocratie politique, non pas une sphère à part mais une composante, comme la possibilité pour les salariés d'intervenir à partir du lieu de travail sur tous les sujets. Donc je pense que la réflexion stratégique de la CGT elle est là ; par contre après, alors vous me direz quand on est un syndicat le après il est autant important que la vision, c'est comment on le construit dans les entreprises et dans une situation où on est le nez dans le guidon, dans une situation où l'on est face aux urgences et conduit de plus en plus effectivement au défensif.

La question est : est-ce qu'être rebelle aujourd'hui c'est seulement dire non (et il faut savoir dire non) ou est-ce qu'être rebelle véritablement aujourd'hui c'est dire que nous ambitionnons telle place du salarié dans la société, telle vision du progrès social, du développement de la planète, alors nous ne pouvons pas accepter tel ou tel plan social, mais avoir constamment la vision de ce que l'on voudrait, de ce que l'on veut construire au moment où l'on se bat contre ; et je pense que ce que l'on a à travailler pour être à la hauteur de nos prédécesseurs c'est cet aspect-là : être davantage dans le pour afin d'être meilleur dans le contre.

Après-midi



« Zooms sur des figures et des manifestations de la culture contestatrice et de transformation de la CGT »

■ Intervention de **Danièle Ledoux**, IHS Fapt

« **Jean Grandel, rebelle organisé ou révolutionnaire ?** »



Le 22 octobre 1941, j'ai été fusillé à Châteaubriant, avec 26 autres camarades, pour mon engagement révolutionnaire.

Fusillé par les nazis, mais livré par l'État français, pour avoir eu le courage de m'être insurgé contre sa politique de soumission au nazisme et coupable d'être membre de la CGT et du Parti communiste.

Un parcours loin d'être linéaire : mon engagement continu et progressif prend ses racines dans ma jeunesse, période de la vie où l'on voit poindre l'homme futur.

La plupart des adolescents ont souvent l'esprit rebelle et se révoltent contre l'ordre établi, les inégalités. Mais la construction du soi est faite surtout de rencontres, d'expériences vécues ou cueillies au long des années et, pour moi, dans un monde en pleine transformation, où progrès technologiques pouvaient rimer avec progrès sociaux.

Or la violence de l'industrialisation au début du XX^e siècle entraîne de nombreux conflits et les manifestations des ouvriers contre l'exploitation sont fortement réprimées.

Je crois qu'un des événements qui m'a profondément marqué alors que je n'ai que 16 ans, est la révolte des vigneronns du Languedoc - ma région natale- dénommée aussi "la révolte des gueux" qui éclate en 1907.

Tous les dimanches, dans différentes villes de la région, les vigneronns manifestent. Rejoints par la population, ils sont de plus en plus nombreux. Ils sont près de 800 000 à Montpellier le 9 juin.

Clémenceau fait arrêter les « meneurs » et envoyer la troupe. L'irréparable se produit. Il y a six morts, dont une jeune fille de 17 ans, à Narbonne, et une trentaine de blessés.

Mais il faut aussi se rappeler l'espoir regagné quand, à Béziers, la population et les soldats du 17^e régiment d'infanterie fraternisent. Cela aura pour conséquence, avec l'unité affichée et résolue des viticulteurs en lutte, l'ouverture des négociations.

Voilà qui va marquer ma jeunesse! À la fois la lutte contre l'exploitation, la répression avec au bout, grâce à la ténacité du combat au rassemblement, à l'unité, des succès.

Mes opinions se façonnent donc dans ce paysage mouvementé et contrasté. La vie politique est intense et dans le nouveau parti socialiste unifié (la SFIO) les tendances et les débats perdurent.

De même, dans la toute jeune CGT qui cherche à s'affirmer. Au congrès d'Amiens, en 1906, elle se prononce clairement pour un syndicalisme de classe, de masse, mais aussi indépendant des partis politiques, de l'État quel que soit le gouvernement qui le dirige et des Églises.

En ai-je réellement conscience à ce moment-là ? Mais c'est, pénétré de toutes ses contradictions, de ces injustices, de ces débats d'idées, que je vais commencer ma vie d'adulte et, comme je suis un méridional exubérant, j'ai du mal à ne pas exprimer ce que je juge inacceptable.

C'est sans doute la raison de ma révocation rapide de l'éducation nationale où j'ai enseigné quelque temps en tant que stagiaire. **Cela m'aidera à comprendre que contester seul ne suffit pas et qu'il est nécessaire de s'organiser.**

L'occasion m'en sera donnée en 1911, lorsque, reçu à un concours de commis des PTT, je montais à Paris. Je me syndiquais à la toute jeune "Fédération postale" créée en 1910.

Les PTT sont une Administration où règne une atmosphère particulière laissée par la grève de 1909 et les 805 révoqués par Clémenceau (encore lui !)

En 1911, j'ai 20 ans et me voilà **"révolté organisé"** pour mieux utiliser mon esprit rebelle!

Quelque 40 ans avant, Marx avait formulé cette démarche en disant que :

« La finalité de la révolte, c'est la révolution. Quand la révolte n'y aboutit pas, elle a pour mérite de forger une double conscience, la conscience de l'unité et la conscience de classe. »

C'est ce que mes engagements allaient confirmer.

En 1912, je suis appelé pour faire le service militaire. La loi des 3 ans, votée en août 1913, puis la première guerre mondiale m'éloigneront pour 7 ans. Je serai décoré pour ma bravoure. Mais au cours de la guerre, mon hostilité à la politique d'Union sacrée se renforce et je resterai imprégné par l'horreur des massacres.

La guerre sera donc un autre élément déclencheur de mon positionnement idéologique en faveur de la paix et contre la colonisation des peuples.

C'est à mon retour à la vie civile que je vais être à la fois rebelle organisé et révolutionnaire. Cela d'autant plus que la révolution d'octobre en Russie ouvre des perspectives concrètes. Engagement qui ne prendra fin que le 22 octobre 1941.

On le sait, la révolution russe en 1917 ne sera pas sans répercussion en France, tant syndicalement que politiquement. La CGT et le parti socialiste vont se diviser.

Je donne - c'est comme cela que je le conçois - plus de force à mon engagement révolutionnaire en adhérant au parti communiste en 1921 après le congrès de Tours. J'ai 30 ans.

En 1922, ce sera la création de la CGTU. Dans une même démarche, je choisis donc la confédération qui est la plus combative contre le capital, la plus à même de conduire à la révolution !

Dans l'immédiat, la situation sociale est difficile au sortir de la guerre. Je suis obligé de quitter les PTT pour des raisons familiales. Je retourne "au pays", travaille avec mon père comme plâtrier.

Plus que jamais conscient que, pour mener le combat de classe, il faut s'organiser, je deviens secrétaire du syndicat de cette corporation et secrétaire de cellule du parti communiste du bâtiment.

Et même si je défends l'indépendance du syndicalisme envers l'Internationale communiste, je suis néanmoins convaincu de la nécessité de l'action politique.

Pour moi cela se traduit par la double adhésion CGTU/PC.

Parallèlement, je suis un animateur du comité d'action contre la guerre, contre l'occupation de la Ruhr, je soutiens le peuple russe.

Et je travaille à la réorganisation des syndicats dans les communes, au développement des luttes qui conduisent au-delà du succès à "*l'union grandissante des travailleurs*" comme le disait Marx.

Cette étape dans l'Hérault contribue à la construction du dirigeant syndical et politique que je vais devenir en remontant dans la capitale et en réintégrant les PTT fin 1924.

Je retrouve vite ma place dans la fédération postale unitaire (FPU) et je deviens secrétaire fédéral adjoint en 1926.

En 1929, je suis révoqué pour avoir, en étant commis, prôné une grève des facteurs!

Je ne serais réintégré qu'en 1936 par le Front populaire.

Durant toute cette période, mon histoire et celle de la FPU seront étroitement liées.

Dans une administration où la CGT réformiste, majoritaire, pratique la collaboration de classe et s'oppose à tout contact avec la CGTU, il y a deux combats à mener : un contre l'administration, l'autre pour gagner les réformistes à l'unité et la lutte.

M'appuyant sur le vécu, j'ai toujours recherché les convergences d'intérêt. J'ai mené la bataille pour la revalorisation des salaires - quoi de plus révolutionnaire que cette revendication qui touche au profit du capital -.

J'ai été aussi un ardent défenseur de "*à travail égal-salaire égal*" car bien des mesures prises par l'administration par rapport aux traitements favorisaient l'opposition des catégories entre elles et celle des hommes et des femmes.

Mon qualificatif de "révolutionnaire" va se manifester aussi au cours des débats sur la "bolchévisation" de la CGTU, où je vais jouer un rôle prépondérant.

En effet, le rôle dirigeant du Parti communiste est affirmé par le V^e congrès de la CGTU. Orientation que je partage. L'Internationale Syndicale Rouge (ISR) critique toute concession faite aux minoritaires de la CGTU. Ceux-ci, de tendance anarcho-syndicaliste, s'appuient sur la Charte d'Amiens et l'indépendance du mouvement syndical, pour combattre le rôle du Parti communiste dans le combat de classe.

Je me rappelle les débats vifs qui nous opposaient au sein de la FPU, notamment lors de Conseils nationaux où je défendais la position prise au V^e congrès confédéral, en démontrant le caractère politique des luttes économiques.

À mon sens, c'était le meilleur chemin pour la suppression du salariat et du patronat. *« La lutte des classes », disais-je, « s'est cristallisée dans le Parti communiste (...) L'indépendance du syndicalisme de nos adversaires est une erreur et un anachronisme ».*

« Avec l'expérience du passé, nous sommes sûrs d'avoir raison pour l'avenir(...) et face à la situation actuelle, n'ayons ni faiblesse, ni confusion. Il faut voir la lutte en général. Il faut voir hier, aujourd'hui et surtout demain ».

Pour certains, j'étais rebelle contre le pouvoir, rebelle aussi à l'intérieur de mon syndicat. D'aucuns m'ont traité de sectaire et j'ai été la cible des détracteurs. Alors que je n'étais qu'un ardent révolutionnaire sincère !

La preuve, je n'ai eu de cesse, de défendre avec fermeté l'unité d'action parce qu'elle est, à mes yeux, essentielle pour l'efficacité des luttes. La stratégie consiste donc à développer des comités

de lutte et d'unité. Pour moi, *« l'essentiel est de grouper les ouvriers pour la lutte sur des cahiers de revendications et des moyens de lutte fixés dans la plus large pratique de la démocratie syndicale »*.

Mais on sait que la réalisation de l'unité n'est pas un long fleuve tranquille. Elle va se construire petit à petit, lentement, jusqu'en 1935.

Un autre événement va pousser au Front Populaire, c'est la montée du fascisme nourri en France par la crise, le chômage, les "affaires". Pour résister à l'émeute du 6 février 1934, on connaît la riposte unitaire du 12 février à laquelle je participe.

La poussée du Parti communiste dans la classe ouvrière conduit à de nouveaux élus. Je serai de ceux-là. Conseiller général de la Seine dès juillet 1934, puis maire de Gennevilliers en octobre.

Me voilà rebelle, révolutionnaire, organisé et élu du peuple!

Je resterai maire jusqu'en 1939. Durant ces 4 années, la volonté de la nouvelle municipalité que je dirige a été de rattraper le retard dans le domaine social, culturel et sportif. Du premier dispensaire aux premières colonies de vacances, de nombreuses réalisations sont lancées pour permettre à chacun, quel que soit son niveau de ressources, de disposer du meilleur, d'avoir les meilleures chances de réussir.

Je deviens un rebelle constructeur.

En 1937, je rejoins les Brigades Internationales et suis chargé de mettre en place le service postal militaire à Albacete. J'utilise ma présence là-bas pour organiser la solidarité entre les enfants orphelins espagnols et la population gennevilloise.

Après la signature du "*pacte germano soviétique*" le 23 août 1939, la droite règle ses comptes avec le Parti communiste. Les maires sont suspendus. Je suis contraint à la clandestinité.

En juillet 1940, la police de Pétain et les nazis m'arrêtent. Emprisonné à la prison de la Santé, puis de camp en camp, j'arrive à celui de Châteaubriant.

Le 22 octobre 1941, au matin, j'écris une lettre à ma famille: *« Je vous lègue mon courage en héritage »*.

Aujourd'hui j'ajouterai, *« mon esprit rebelle s'est épanoui dans mon engagement syndical et politique révolutionnaire »*.

Un dernier mot avant mon martyre. Certains peut être penseront que mon esprit rebelle m'a porté avec des œillères à l'outrance, alors que mon histoire a exigé, pour que ma rébellion soit constructive et aide à changer le monde, que *« je n'ai pas une seule certitude qui ne me soit venue, autrement que par le doute, l'angoisse, la sueur, la douleur de l'expérience »*, comme disait Aragon.

■ Intervention de **Patrick Mortal**, IFHS Travailleurs de l'État

« **Charles Tillon**, rebelle de toujours »



Dans cette même ville il y a un an, nous avons reçu l'annonce du thème des « *rebelles* » en sortant à peine du débat sur la réhabilitation des « *fusillés pour l'exemple* » en 1914-18, que l'on avait dans des cercles plus ou moins officiels tous mêlés, mutins et voleurs ou meurtriers (quelle dérision tout de même!), pour mieux dire qu'on ne pouvait les réhabiliter globalement. Au fond, on l'avait échappé belle : les rebelles contre la guerre, ces hommes qui ont su préserver leur honneur d'hommes, ont failli être réhabilités malgré eux par ceux-là même qui continuent de trouver des justifications au massacre !

Cela nous donne au fond, une mission, celle de rendre aux rebelles de 1917 et 1918 la dignité de leur combat d'un moment... et même un peu plus. Ces rebelles-là n'ont pas toujours dit non, et c'est bien parce qu'ils avaient partagé le consentement à la guerre que leur geste en fait des rebelles au sens où cela porte des valeurs. Car le rebelle est celui qui trahit les normes de son propre milieu pour se constituer en exemple de nouveaux chemins... Avec des risques, voyez les titres des trois livres successifs de Jean Lacouture sur De Gaulle : « Le rebelle », « le politique », « le souverain »... inévitable déchéance du rebelle porté au pouvoir ?

Les jeunes de tous sexes et catégories qui ont fait grève à l'arrière et au front à partir de 1917 sont le signe d'une rupture durable en tous cas : même si cela peut sembler minoritaire, c'est une génération militante qui se construit à partir de ce moment en rupture avec la République – les républiques d'Europe. Certains deviendront pacifistes jusqu'à l'aveuglement – piège et limite de la rébellion ? – mais le mouvement ouvrier sera définitivement marqué par la rupture de ceux qui en constituent l'ossature nouvelle ; certes, on verra adhérer au parti communiste et à la CGT-U, des cadres un peu plus âgés bien timorés en 1917-18 : A Bourges, un homme comme Lucien Virmot, qui est dans ce cas, s'explique très clairement : il faut accompagner pour la guider la génération nouvelle, et ce qui se lève à l'Est est incontournable. Les premières campagnes d'après-guerre sont ainsi très en prise sur les sentiments issus de l'expérience de guerre : soutien aux « *marins de la Mer Noire* », lutte contre la guerre du Rif... il y aurait là une caractéristique en quelque sorte originelle de la couche militante de ce que G. Noiriel appelle la « *génération singulière* ».

Une figure tranche parmi eux tous par sa continuité dans la posture du rebelle : **Charles Tillon**. Il nous donne l'occasion d'étudier cette continuité, cette obstination si bretonne dira-t-on, mais aussi, par les responsabilités qu'il a eues, d'interroger la représentativité du rebelle, et à la fois son utilité et ses limites. En progressant, j'ai découvert aussi – au risque de reconstitutions de l'histoire un peu tardive par Tillon lui-même – des fulgurances, des éclairages différents des événements... Lire « *On chantait rouge* » ou « *La révolte vient de loin* », c'est voir le siècle autrement...

Ce personnage hors du commun nous intéresse particulièrement à l'IFHS des travailleurs de l'Etat, dont il a croisé le chemin, d'abord à l'école d'apprentissage de l'arsenal de Rennes, puis comme ministre de l'Armement en 1946-47.

Sa biographie militante commence en 1919 : avec les matelots du croiseur Le Guichen où il est mécanicien depuis 1916, il fait partie de ceux qu'on n'a pas démobilisés après le 11 novembre. Après avoir déposé un contingent de tirailleurs sénégalais chargé de soutenir les blancs contre les rouges en Russie, ils se révoltent et exigent de rentrer à Brest, l'intervention de l'armée en fait une mutinerie. Charles se retrouve au Maroc, au bagne, manque d'y laisser sa peau, et rentre *in extremis* grâce à la campagne que les communistes mènent pour l'amnistie des « *marins de la Mer noire* » auxquels il se trouve ainsi lié devant l'histoire. C'est bien le moins, il adhère au PC (SFIC), et surtout à la CGTU. En fait, comme révolté contre l'intervention en Russie, il est considéré comme communiste par Moscou depuis 1919... avant les autres !

Reconstruction du personnage après coup : dans « *La révolte vient de loin* », paru en 1969, il évoque « *Pierre Brizon, l'ancien professeur de son école de Rennes* », qui lança en 1917 le journal pacifiste révolutionnaire *La Vague* : les articles des 13 et 20 mai 1920 sont signés « *un casseur de pierre* ».

Syndicaliste à la CGTU, il est certes à l'UD d'Ille-et-Vilaine en 1923, à l'UR en 1928, secrétaire de la fédé « *Céramique et Produits chimiques* » puis de celle des « *Ports et Docks* »... L'essentiel est ailleurs, dans les initiatives qu'il est chargé d'encadrer ; en Bretagne il anime la grève des « *pen-sardins* », ouvrières des conserveries de Douarnenez : spécificité, pour gagner, il faut organiser la vente militante des poissons pêchés par les hommes-leurs hommes- et bientôt ceux-ci se lancent à leur tour dans l'action pour leurs propres revendications. Ensuite, il organise la marche des chômeurs du Nord sur Paris : deux actions au cœur des problématiques vécues, celle de la modernisation inévitable de la pêche, celle de la crise du travail ouvrier... Des luttes, mais pas comme les autres : cet homme est au cœur de son temps, de ce qui change.

Lorsqu'après les premières réorganisations et affaires internes au Parti communiste Eugen Fried, mandaté par l'Internationale, reconstitue l'appareil des cadres, Tillon entre au CC puis brièvement au BP (1932) : quelques rencontres avec des bolcheviks de second rang pendant un unique et bref séjour en Russie l'année précédente ont suffi à faire savoir quel homme il est. On le retrouve d'ailleurs en Espagne tentant d'organiser l'exfiltration des républicains vaincus – mission impossible qu'on ne confie pas à la légère, et qui lui vaut encore un peu de prison, dans l'Espagne franquiste.

Ensuite prend place un épisode qu'il rappelle dans un article donné en 1979 à la *Revue des études slaves*. Envoyé pour porter la solidarité des communistes français aux tchèques, il se trouve à Prague au moment de la signature de l'accord de Munich. Citons : « (...) nous vivions dans la rue à Prague au milieu de l'expression du patriotisme le plus exaltant que j'aie jamais vu ! (...) C'était une résistance populaire qui chaque jour prenait corps et s'affirmait place Venceslas. Les Sokols (organisations de jeunesse) défilaient, la foule avec ses drapeaux s'exaltait de chants patriotiques, exprimant l'état d'âme d'un peuple qui se rassemblait pour refuser l'acceptation du sacrifice dont il se savait menacé (...) nous vivions ainsi mêlés à la foule tous les jours dans l'émotion(...) ».

Il me semble qu'ici l'essentiel est contenu : certes c'est une reconstruction du passé... surtout lorsque, répondant à des questions et racontant son second voyage à Prague, après Munich, avec pour mission secrète de convaincre le Secrétaire du PCT, Gottwald, de se réfugier à Moscou avant l'arrivée des Allemands, il conclut : « *A Paris comme à Prague il fallut se passer de Thorez comme de Gottwald pour organiser une résistance. C'est ainsi que j'ai appris, quand il le fallait, à prendre seul mes responsabilités et à les assumer en consciences* »... et plus loin : « *c'est ainsi que j'ai appris à lutter contre le stalinisme dont la Tchécoslovaquie a tant souffert* ». Cette image de soi un peu cosmétique n'a qu'une importance secondaire. Ce qui reste flagrant, c'est le sens des masses ressenti au plus profond dans l'ambiance tragique du Prague de 1938 : cet homme sent ce que ressentent les masses, ce qu'elles voudraient possible à un moment décisif. C'est sans doute cela, un rebelle. Car à ce degré de rupture, s'il n'était pas rebelle, on l'appellerait traître... et la question ne peut pas se poser, personne, même au temps de la disgrâce, ne la posera jamais.

Député du Front populaire, il commence à s'ancrer dans la région parisienne. En 1939, il est déchu comme les autres députés communistes après le pacte germano-soviétique, et de ceux qui échappent à l'arrestation. Envoyé dans le Sud-ouest avant même que le gouvernement ne s'y replie, il va répondre au discours du maréchal Pétain annonçant la défaite le 17 juin 1940 par un appel qui a donné lieu à de nombreux commentaires depuis. Pour sa part, Tillon revendique ce texte non conforme à l'orientation de l'internationale comme une désobéissance « *à Staline et à Duclos* ». D'autres diront que les dirigeants n'étaient pas opposés à une telle expression. Au demeurant, celle-ci reste modeste, et l'on n'y trouve pas de consigne concrète pour la population... elle rappelle que le peuple ne voulait pas de la guerre –ce qui peut paraître alors très ambigu- et qu'il ne veut pas non plus de l'envahisseur et du fascisme, qu'il rejette et les capitalistes défaitistes et Hitler... Il nous semble qu'une nouvelle fois, éludant temporairement la question du réalisme, il affirme un sentiment des masses... même si seule une minorité prendra les risques qu'exige l'espoir. Là encore serait la clé.

Créateur du journal *France d'abord*, Charles Tillon sera, on le sait, le chef des FTP pendant les années de Résistance, responsabilité partagée de fait avec Jacques Duclos.

On pourrait croire qu'à l'instar de l'autre résistant, il cesse d'être rebelle en devenant en 1945 député-maire d'Aubervilliers et ministre de l'Air puis de l'Armement et enfin de la Reconstruction. Mais ce n'est pas ce disent son action, ni les débats des Assemblées successives. Reprenant à son compte un projet imaginé par le réformiste Albert Thomas en 1918-19, il propose la transformation des arsenaux en offices nationaux disposant des mêmes droits sur le marché que les entreprises privées. Il lance dans les ateliers des Comités mixtes à la production chargés de relancer l'activité militaire tant que dure la guerre, et civile par la reconversion quand elle s'achève. Il s'efforce dans les pires difficultés de construire une industrie aéronautique nationale sur les ruines des établissements privés hier collaborateurs... et il est à ce titre en conflit permanent avec les défenseurs de l'entreprise privée à la Chambre. Bref, le mot d'ordre « *un seul Etat* » est un peu compliqué pour lui ! Les travailleurs de l'Etat en garderont un souvenir ému... avant que les gouvernements de guerre froide ne révoquent ceux d'entre eux qui s'opposent aux guerres coloniales.

Tillon va vivre ce temps du repli au milieu de cruelles vicissitudes : cela commence dès 1947, à peine les ministres communistes débarqués : au plus fort des grèves de la fin de l'année, un sabotage meurtrier fait dérailler le train postal d'Arras ; Tillon a été indirectement le chef des dérailleurs de la Résistance... il a beau arguer à la Chambre que si, à l'époque, il n'y a jamais eu de victimes parmi la population française, il est peu probable que les mêmes en fassent en 1947, la séance où l'Assemblée apprend l'évènement est une rupture : harcelés, les communistes y sont sur la défensive, et lui-même en première ligne.

Et puis vient la rupture qui reste –de façon à la fois exagérée et inévitable- dans les mémoires. En 1951-52, la direction du PCF lui fait ainsi qu'à André Marty un « *procès de Moscou à Paris* », critiquant sa gestion du Mouvement de la Paix, évoquant des désaccords imaginaires. Contemporaines des affaires qui vont éliminer un autre chef de la résistance, le limougeaud Guingoin, et à Prague des procès de Slansky et quelques autres dont Arthur London, accusés de « *titisme* », quelles que soient l'obscurité des raisons conscientes, cette mise au rancard de Tillon et l'exclusion de Marty se lisent comme la liquidation non d'un courant de pensée, mais d'une référence militante de l'époque. Par mauvais temps, le rebelle privé de cause par la défection des masses est mis au banc des accusés par ses amis qui ne supportent plus sa différence.

Simplement renvoyé à la base, Tillon se retire dans le Sud en laissant une lettre au CC : « *il me paraît conforme à l'intérêt du parti de garder le silence, même devant l'injustice, et d'accepter des décisions, qui, en entachant mon honneur, mettent délibérément fin à mon action de militant, dans l'accablement d'un malheur où je sens que ma raison s'égaré* ». Dès lors, après la longue phase où il écrit, il s'installe dans une posture contestataire de la direction du parti et du stalinisme. Peu sensible à sa réhabilitation en février 1957, il s'engage à nouveau à partir de 1968 : signature en 1970 d'un manifeste contre la normalisation en Tchécoslovaquie, lancement avec Jean-Paul Sartre et les mouvements que le PCF appelle alors « *gauchistes* » d'un nouveau *Secours rouge*, promis à un chaotique et bref avenir ! Il est finalement exclu du parti en 1970 pour avoir dénoncé la participation au travail volontaire en Allemagne de George Marchais... perception dérisoire à cette date de cette décision... comme d'ailleurs de l'accusation elle-même, pour vraie qu'elle soit.

Ces dernières années d'action paraissent ainsi comme un effort pour retrouver ce contact avec le sens de l'espoir des masses...

Pour conclure, je dirai que la notion de rebelle apparaît assez bien définie par cette finalement bien étrange biographie. Au lendemain de Mai 1968, quelques auteurs s'étaient regroupés derrière Pierre Dubois pour oser la question : « *Grèves revendicatives ou grèves politiques ?* ». Ils concluaient qu'un tel mouvement se lisait comme un « *passage généralisé au signe* » : les revendications perdaient leur nature symbolique, simple marque identitaire des organisations qui les portent, au mieux base de négociation avec l'adversaire, l'Etat, le patronat... C'est l'action qui primait, sans volonté de négocier avec un adversaire non-légitime : la revendication faisait signe, signalait une rupture globale, rien ne serait plus comme avant... Il me semble que le rebelle est celui qui fait signe en sortant du rang, il n'est possible que dans les situations où les masses devinent le chemin qu'il trace. C'est alors le demiurge entre le réel et le virtuel, hier et demain. En ce sens, il est à la fois l'inconciliable perturbateur et l'indispensable fondateur des résistances et des organisations.

■ Intervention de **François Duteil**, président de l'IHS Mines-Énergie

« Les Robins des bois de l'énergie »



Avec ma contribution, je veux essayer de montrer comment ce qui en apparence est un acte individuel ou d'un petit groupe s'inscrit dans une démarche collective, celle d'une organisation syndicale.

C'est ce que l'on a appelé les "Robin des bois de l'énergie" pendant les grèves de 2004.

Afin de comprendre le sens de cette démarche il nous faut partir des réalités de l'entreprise publique EDF.

L'électricité n'est pas une marchandise comme les autres et, selon nous, ne doit même pas être une marchandise. Elle est indispensable entre autres pour accomplir les actes quotidiens de la vie : s'éclairer, se chauffer, etc. Aujourd'hui la place de l'énergie a pris une dimension nouvelle avec la domotique, les moyens de communication, le besoin de transport non polluant.

EDF comme les entreprises qui exercent leur activité dans le cadre de missions de service public ne sont pas "des entreprises comme les autres".

Dans leur comportement professionnel comme dans les formes de luttes, les électriciens ont à l'esprit l'importance vitale du rapport social qu'ils entretiennent avec les usagers.

En cas d'arrêt de travail la maîtrise de l'outil de production est indispensable. Ce que l'on appelle les "coupures de courant" est la conséquence de la baisse de production d'électricité. Conséquences que les grévistes s'efforcent de maîtriser afin de ne pas pénaliser les usagers de manière excessive, et assurer la sécurité d'un certain nombre d'installations notamment hospitalières.

A la fin des "trente glorieuses", auxquelles l'entreprise publique a largement contribué, un phénomène est apparu, celui de la précarité énergétique.

Cas de conscience pour les électriciens chargés d'effectuer les coupures pour impayés. S'agit-il de mauvais payeurs ou de familles en difficulté financière ?

Cas de conscience individuel mais aussi collectif.

Qui doit se substituer aux familles en précarité énergétique ? Tarification sociale prise en charge par l'entreprise publique ou aide de l'Etat ?

Questionnement légitime d'autant que l'entreprise nationalisée est largement mise à contribution financière par les services de l'Etat.

Le personnel s'identifie largement à l'entreprise elle-même, au-delà du renouvellement des générations. La nationalisation du gaz et de l'électricité était revendiquée depuis les années vingt et formalisée de façon précise en 1937.

Situation particulière, le ministre qui a porté la nationalisation en 1945/1946 était le secrétaire général de la fédération CGT qui avait élaboré cette revendication, fonction qu'il a retrouvé jusqu'en 1966 après l'éviction des ministres communistes.

Cette identification à l'entreprise publique a conduit certains observateurs à parler "d'état EDF".

Derniers aspects sur le déroulement des grèves, c'est le développement du nucléaire civil. Il est plus compliqué pour les grévistes de moduler la baisse de production d'électricité avec les centrales nucléaires qu'avec les centrales dites classiques.

Le refus des coupures d'électricité pour impayés a commencé à prendre corps à la fin des années soixante-dix. L'idée était de créer les conditions pour que les usagers eux-mêmes, avec les associations de locataires, s'opposent aux coupures.

Cela n'a pas été facile à organiser.

De plus, le refus individuel d'un agent chargé d'effectuer la coupure était considéré comme une faute professionnelle.

La conjonction de la montée du chômage et de la précarité, l'intériorisation d'une forme de culpabilité de certaines familles qui voulaient cacher leur pauvreté, avec la campagne contre les nantis et les privilégiés, va nourrir une réflexion nouvelle.

Pour permanente qu'elle soit, cette campagne a pris de l'acuité avec les grèves de longue durée de 1986 et 1995.

L'accusation de corporatisme est largement répandue par les thuriféraires du marché. La grève est dénoncée comme une agrégation d'intérêts catégoriels et égoïstes.

La fédération de l'énergie CGT pose alors la question du droit à l'énergie pour tous. Une association est créée : "Droit à l'énergie. Stop aux coupures".

Des premières initiatives collectives mais "semi-clandestines" commencent à voir le jour pour s'opposer aux coupures pour impayés. Lors de certaines actions, la consommation d'électricité est basculée en tarif de nuit.

Pour la CGT il s'agit non seulement d'éviter le piège de l'enfermement dans une hystérie médiatique contre les "privilégiés" du service public, mais aussi de prendre part au lancement d'un véritable débat de société : l'énergie est-elle une marchandise comme les autres ? Pour qui et pourquoi la produit-on ?

Dans le prolongement du Sommet de Lisbonne, ratifié par Chirac et Jospin, la gauche plurielle accepte la transposition des directives européennes relatives à la déréglementation du secteur de l'énergie.

Raffarin, Premier ministre et Sarkozy, ministre de l'économie, s'attellent à modifier le statut de l'entreprise nationalisée. Le capital est ouvert.

Transformer l'EPIC en société anonyme n'entraîne pas d'effets immédiats pour le personnel et les usagers.

Il y a besoin d'un travail d'explication afin de faire converger intérêts des usagers et du personnel.

La sortie de grève de 1995 a été douloureuse.

Le gouvernement est déterminé à mener le plus loin possible la déstructuration du secteur public.

La proposition d'un referendum national sur le statut de l'entreprise publique a été rejetée.

Lorsque les textes modifiant le statut de l'entreprise nationalisée viennent en débat au parlement, la CGT a le sentiment que l'on entre dans un conflit qui va durer et qui ne portera pas sur la situation du personnel lui-même

De nouvelles générations d'agents, ceux embauchés depuis 1995, vont être au cœur du mouvement de grève qui débute en avril. Il faut tenir, aller vers l'opinion publique. C'est de son droit à l'énergie qu'il s'agit, derrière le statut de l'entreprise.

Au-delà de l'arrêt de travail, il y a une créativité des grévistes. Aux coupures ciblées –les techniciens parlent de délestages- viennent s'ajouter des opérations de remise du courant en lien avec des associations de chômeurs. Comment également passer de la légalité à la légitimité.

Des compteurs sont déposés au domicile de certains dirigeants de droite, aussi chez certains de gauche. Des actions "coup de poing" sont imaginées. Dans les assemblées générales un débat s'instaure sur les modalités de la lutte, les limites à adopter ou au contraire à franchir. Il faut défendre en positif le service public.

Ce qui a été réalisé de façon ponctuelle va s'imposer comme une modalité d'action centrale avec l'espoir d'une onde de choc médiatique.

Germe alors cette idée : "on fait comme Robin des bois, on va piquer le jus aux industriels et on va le redonner aux petits".

Les opérations "rétablissement du courant suite aux coupures pour impayés" se comptent par centaines. De nombreux hôpitaux bénéficieront de l'électricité gratuite dans le cadre d'opérations "vitales".

Je l'ai dit, le débat est intense dans les assemblées générales. Des salariés voudraient aller plus loin, avec des coupures de longue durée.

La fédération assume ses choix tactiques dans le déroulement de la lutte. Cela a permis en outre de "couvrir" les initiatives sortant du cadre classique des grèves dans le secteur de l'électricité.

En même temps, et c'est là l'une des originalités de la grève du printemps 2004, les formes d'actions déployées ont conduit à établir des passerelles entre les différents secteurs de l'entreprise et mettre tous les agents en mouvement.

Cela n'a pas empêché la polémique sur le pourcentage de grévistes.

Une inventivité collective s'est déployée.

Dans les services administratifs, des opérations "dératisation" ont constitué à récupérer toutes les souris d'ordinateurs. Les clés des voitures de services ont été mélangées et envoyées à Sarkozy.

L'objectif était d'inscrire la mobilisation dans la durée et qu'elle ne devienne pas qu'une affaire de militants.

Ce double objectif, informer et mobiliser, s'est heurté à la démarche qui demeurait largement délégataire.

Il ne s'est pas agi de substituer tel mode d'action à tel autre, de remplacer la grève comme arrêt de travail par des interventions limitées sur l'outil de travail ou à partir de l'environnement de travail. L'objectif consistait à combiner les deux et associer dans le mouvement aussi bien les catégories professionnelles qui ont le pouvoir de mettre "la France dans le noir", que celles dont la place est immédiatement moins stratégique pour l'entreprise.

La marge d'action laissée à la base a créé un cadre propice pour la multiplication des initiatives originales.

Celles-ci ont projeté la mobilisation hors des murs de l'entreprise et permis de se rapprocher des associations de chômeurs. On est passé de la défense du service public à celui, plus large, de la défense du droit à l'énergie.

En baptisant cette démarche "Robin des bois", en la rendant publique, il s'agissait de faire contrepoint vis-à-vis des médias et d'essayer de retourner l'argumentation libérale.

Dix ans après, des rapports nouveaux se sont créés entre les agents clientèle et les habitants des quartiers dits difficiles.

Des élus ont pris des arrêtés interdisant les coupures sur le territoire de leur commune.

Bien qu'insuffisante, une tarification sociale de l'énergie existe aujourd'hui. Le droit à l'énergie traverse le débat sur la transition énergétique.

Si l'interpellation des usagers n'a pas permis de mettre en échec l'ouverture du capital, elle en a limité la partie ; elle a permis près de 5 000 embauches en deux années. Il n'y a pas eu de sanctions.

Dix-ans après, l'action doit se poursuivre pour une nationalisation nouvelle au cœur d'un pôle public de l'énergie.

Les Robin des bois continuent de faire des émules dans un autre contexte. Bolkestein et sa villa du Nord en savent quelque chose.

J'ai essayé de mettre en évidence comment avait cheminé cette réflexion collective.

Comme l'indique Sophie Beroud : "il demeure à faire entendre et comprendre que la défense du service public de l'énergie passe aussi par la participation à la décision de celles et ceux qui en sont les usagers, des particuliers aux collectivités locales. Cela nécessite un travail de sensibilisation et d'information. Il n'est pas facile, pour une organisation syndicale, d'expliquer en interne que la mobilisation de ses avants gardes les plus combatives ne suffit plus ; qu'un mouvement se gagne en élargissant sa base, en démocratisant ses modes de décision, en s'ouvrant vers la société".

C'est, selon-moi, dans cette perspective qu'il faut replacer les "Robin des bois", ni plus ni moins. Ni modèle, ni contre modèle.

PS : Une note d'humour.

Les " Robin des bois" sont peut-être un peu pour quelque chose dans la non validation des comptes de campagne de Nicolas SARKOZY. De crainte d'actions de coupures lors de ses meetings, ceux-ci étaient sécurisés par la présence d'importants groupes électrogènes qu'il a fallu louer dans toutes les villes concernées !

■ Intervention d'Achille Blondeau, IHS Mines-Énergie

« Les grèves des mineurs de 1941 et 1948 »



La grève revendicative et patriotique des cent mille mineurs du Nord-Pas-de-Calais en mai-juin 1941 est la suite logique du Front populaire.

On peine encore à évaluer pleinement l'importance de la grève générale de juin 1936. Ses acquis sociaux sont bien connus. Mais comment estimer le changement dans l'état d'esprit des travailleurs ?

Pour la première fois dans la longue histoire sociale de la mine, les mineurs ont vaincu les compagnies minières. Après une longue période, caractérisée au cours des trois dernières décennies par les épreuves de la guerre 14-18, les sacrifices exigés pour la reconstruction, les dégâts résultant de la crise du début des années 1930 que le patronat fait payer aux salariés, des revendications sociales inespérées encore quelques mois auparavant sont acquises : un meilleur salaire, la semaine de travail de 5 jours, les congés payés. Et surtout, un profond changement dans le climat social. Les mineurs ne sont plus traités comme des chiens, mais respectés. Un air nouveau souffle dans les puits grâce à l'unité syndicale, grâce à l'organisation massive dans les sections syndicales, grâce à la lutte, grâce à la défaite politique de la droite.

Bien-sûr, rapidement, notamment avec les décrets-lois Daladier à l'automne 1938, les compagnies minières reprennent du poil de la bête. L'exclusion, après le pacte germano-soviétique, des délégués mineurs communistes refusant de renier leur patrie et leur idéal communiste ainsi que la scission syndicale, sont pain béni pour ces compagnies.

La grande majorité des mineurs a quitté la CGT après l'exclusion des dirigeants communistes fin 1939. Avec l'occupation hitlérienne, les compagnies se croient tout permis. Deux cinéastes tournant un film sur la grève de 1941, qui va sortir dans les prochains mois, ont trouvé des documents montrant que les nazis eux-mêmes étaient étonnés de la façon dont les compagnies traitaient les mineurs.

Dès l'occupation, c'est le rationnement alimentaire. La viande et les matières grasses font défaut. Dans les corons, on manque parfois de pommes de terre et ce, dans une région comptant une forte agriculture. Les Allemands raflent tout.

Alors que la semaine de travail avait déjà été portée à six jours à l'automne 1939, les compagnies minières du Nord-Pas-de-Calais, avec l'aval des nazis, décident d'augmenter d'une demi-heure sans rémunération supplémentaire la durée du travail pour les ouvriers à la tâche. Ceux-ci sont les abatteurs, les traceurs et les brouetteurs qui ont toujours été à la pointe des luttes. Aussitôt, c'est le refus, dans un certain nombre de puits d'effectuer cette demi-heure. Les mineurs du Douaisis, des compagnies d'Aniche et de l'Escarpelle sont à la pointe de la lutte. En 1936, ils avaient élu deux députés communistes : Henri Martel et Arthur Ramette. Interdit en septembre 1939, le Parti communiste s'est vite reconstitué clandestinement, ainsi que les Jeunesses communistes. Les militants œuvrent, dans tous les puits et services de surface du bassin à la construction des

Comités d'Unité d'Action Syndicale (CUSA). Le mouvement de protestation toute également des puits du Valenciennois et dans le Pas-de-Calais. La gestapo procède à des arrestations. Dans tous les puits connaissant une baisse de production, deux communistes sont arrêtés. Les survivants ne reviendront de Sachsenhausen qu'en 1945. Il est évident que les noms des mineurs arrêtés ont été donnés aux nazis par les compagnies minières et la police française qui tenait à jour un fichier des militants communistes.

Malgré la répression, le mouvement durera jusqu'à la fin du mois. Début février, la rage au cœur, les mineurs effectuent la demi-heure supplémentaire. Ils ont dû céder face à la répression mais la volonté de lutte demeure. En outre, les nazis qui jusque-là s'étaient abstenus d'intervenir dans les questions sociales, ont été contraints de lever le masque. Occupants et hommes des compagnies minières apparaissent comme cul et chemise. Lutter contre les compagnies minières, c'est lutter contre les nazis. La lutte revendicative acquiert donc de ce fait un caractère patriotique.

Dans une brochure intitulée « Les mineurs de l'Escarpelle et d'Aniche en lutte en janvier 1941 », Georges sentis a su montrer l'ampleur et la force de ce mouvement qui fera dire plus tard au principal organisateur de la grève de mai-juin 1941, Auguste Lecoœur, que si la direction régionale clandestine du PCF avait pu être informée correctement de la force de ce mouvement, elle aurait probablement œuvré au déclenchement immédiat de la grève générale de tout le bassin.

Ce ne sera que partie remise. Le 27 mai 1941, à l'appel de Michel Brulé, qui sera fusillé par la suite, les mineurs du puit Dahomey se mettent en grève et le mouvement fait rapidement tâche d'huile. Il touchera la totalité du bassin pour se terminer le 9 juin.

Il n'est pas possible de comptabiliser les journées de grève dans chaque puits. Là elle sera continue, ici elle cessera un jour pour reprendre le lendemain, ailleurs c'est sur le tas qu'on cesse le travail. Les 500 arrestations, la baisse effective de la production témoignent de l'ampleur de la lutte. L'ingénieur en chef du service des mines de la région Nord-Pas-de-Calais, Monsieur Duhameaux, a chiffré la baisse de production à 500 000 tonnes. C'est considérable !

Le Nord est plus tardivement touché que le Pas-de-Calais. C'est une grève difficile. Les piquets de grève sont impossibles à tenir. Dans certaines exploitations, ce sont les femmes qui, aux abords des puits, exhortent les hésitants à la grève. Le rôle joué par les mères et les épouses des mineurs fut considérable. La manifestation la plus marquante étant celle de Billy-Montigny dans le Pas-de-Calais, avec 1500 femmes marchant vers les grands bureaux de la compagnie de Courrières pour exiger un meilleur ravitaillement. Deux figures émergent de cette lutte : Esther Brun et Emilienne Mopty. Cette dernière sera décapitée à Hambourg.

La cause immédiate du départ de la grève est l'accident motel d'un jeune galibot au puits Dahomey. Mais, naturellement, outre la sécurité, c'est l'ensemble des conditions de travail qui est la cause : la durée du travail, le manque de ravitaillement, l'insuffisance des salaires qui ne permet pas de s'approvisionner au marché noir où les prix sont scandaleusement élevés.

La répression, menée conjointement par la gestapo et la police vichyste, frappe durement les mineurs. En dépit des précautions prises par les militants responsables, 500 d'entre eux sont arrêtés. La plus grande partie est déportée au camp de Sachsenhausen après un passage à la forteresse de Huven en Belgique qui était appelée la forteresse de la faim. Ceux restés en France sont classés otages et certains seront fusillés à ce titre. Environ la moitié de ces cinq cents

camarades ne verront pas la Libération. Quand les survivants revinrent, on les classa déportés politiques et non déportés résistants. C'était nier que cette grève avait un double caractère : revendicatif et patriotique. LA bataille qui fut menée parvint à leur faire obtenir ma mention de déporté résistant.

Grève trop méconnue, ignorée des milieux gouvernementaux, ignorée des manuels scolaires, ce mouvement des mineurs a été le plus important dans l'occupation avant le déclenchement de la grève générale d'août 1944. Il illustre parfaitement la réflexion de François Mauriac selon laquelle seule dans sa masse, la classe ouvrière est restée fidèle à la patrie profanée. La lutte dans les puits ne cessera pas de toute l'occupation. Elle se poursuivra après la Libération avec la bataille de la production. En fournissant à l'industrie le charbon nécessaire à sa marche, en dépit de très grandes difficultés, les mineurs ont sauvé le pays d'un chaos économique qui aurait favorisé la mainmise de l'impérialisme américain sur notre pays. On sait qu'avec l'Amgott, la France était vouée à être une colonie des USA.

Le mineur est sacré sauveur du pays. On l'a doté d'un statut et d'un régime spécial de Sécurité sociale. Les Houillères ont été nationalisées. Et arrive à l'automne 1948 avec les fameux décrets du ministre socialiste Lacoste remettant en cause les acquis sociaux. La grève est inévitable. Elle est décidée par une large majorité dans un référendum à bulletins secrets. Le ministre socialiste de l'Intérieur, Jules Moch, mobilise 60 000 hommes de police et de troupe. Au travers les mineurs, c'est le syndicalisme de classe, c'est la CGT qui sont visés. Dans la perspective de la 3^e guerre mondiale, il faut mâter la classe ouvrière. Jules Moch pense en finir rapidement avec la grève. Mais ces hommes de la bourgeoisie ont sous-estimé la capacité de lutte des mineurs, ces travailleurs qui en 1936 ont fait céder les compagnies minières et qui sous l'Occupation ont bravé patronat et autorités nazies.

La grève durera 8 semaines. Elle concerne plus de 300 000 mineurs. Elle sera la plus réprimée de toutes les grèves du 20^e siècle dans notre pays. Six victimes mortelles, de nombreux blessés, plusieurs milliers d'arrestations et de licenciements au total 2 783 condamnés) et la révocation de 117 délégués mineurs titulaires ou suppléants.

Dans le numéro de septembre 1998 des Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale minière, Rolande Treppe a décrit cette répression de façon précise, région par région. A ceux qui, fréquemment (et je ne les critique pas) rappellent l'intervention des chars contre les étudiants chinois à Pékin, je voudrais dire : ajoutez-y l'intervention des chars contre les mineurs français. C'est le char Turenne qui, le 26 octobre à Alès, d'une rafale de mitrailleuse tua le manifestant Max Chaptal. C'est un miracle qu'il n'y ait eu qu'une seule victime mortelle.

Aragon publie début novembre un poème intitulé « L'éclatante victoire des CRS » :

« Il paraît qu'aujourd'hui, nous avons assez d'arme pour tenir dans Carvin victorieusement

Et que nos yeux n'ont plus à s'embruier de larmes comme aux jours allemands

Nous avons trouvé à la fin le vrai théâtre

Où porter nos couleurs et nos pas triomphants

L'adversaire est français qui ne voulait se battre que pour le pain de ses enfants. »

Face à cette répression qui rappelle celle que pratiquèrent les nazis (fusillades d'otages et déportations en moins bien-sûr), les mineurs tiennent bon. Il y a la faim, le couvre-feu, les arrestations, les condamnations. Mais les mineurs tiennent, sûrs de leur bon droit. Beaucoup d'entre eux ont participé à juin 1936 et, dans le Nord-Pas-de-Calais, à mai-juin 1941. Leurs mères, leurs femmes, héroïnes méconnues, sont à leur côté. Leur attitude, le sentiment profond qu'ils ont raison suscite un courant de solidarité extraordinaire. Solidarité en action revendicative, solidarité en vivres et en argent, solidarité en accueillant plusieurs dizaines de milliers de gosses de grévistes pour qu'ils échappent à la faim, solidarité non seulement nationale, mais aussi internationale.

Deux exemples frappants. Courant novembre, la reine de Belgique adopte un enfant de mineur du Nord. Le 29 octobre, le très connu John Lewis, président du puissant syndicat des mineurs américains écrit au dirigeant socialiste français Léon Blum : Vous devriez mettre de la nourriture dans les estomacs des mineurs français, plutôt que de tirer des balles américaines dans leurs corps mal nourris ».

Huit semaines, les plus courageux tiendront huit semaines. C'est extraordinaire.

Ils n'ont pas eu seulement affaire aux matraques des CRS, aux blindés de 'armée, au manque de nourriture. Dès le début, les médias aux ordres ont sonné le tocsin, et par la suite FO et la CFJC y ont mêlé leurs voix : c'est une grève décidée et financée par Moscou, les dirigeants de la CGT de la Fédération des mineurs sont des traites à la patrie. Le journal de l'Epoque va jusqu'à convier le président du Conseil à bombarder le siège de la Fédération. Difficile, presque impossible même de restituer le climat de cet automne 1948, ces appels au meurtre des dirigeants de la grève. Bien-sûr que cette propagande n'est pas sans effet. Mais, dans sa masse, le peuple continue de soutenir les mineurs.

Le 23 octobre, à Firminy dans la Loire, les forces de répression tirent sur les mineurs du puits de Montrambert, tuant Antonin Barbier et blessant grièvement le mineur Goio qui décèdera trois ans plus tard des suites de ses blessures. Jules Moch soutient que les mineurs ont tiré les premiers. Vingt-deux correspondants et photographes de grands titres de presse français et étrangers signent une déclaration indiquant :

« Les journalistes soussignés protestent contre les informations écrites ou radiodiffusées qui tendent à déformer la vérité sur la fusillade de Fuminy. Ils déclarent : 1°/ qu'aucun coup de feu n'a été tiré par les manifestants – 2°/ que les forces de police ont fait usage de leurs armes sans sommation ».

Démentant ainsi formellement les accusations de Jules Moch qui apparaît à la face de tout le monde entier même comme un fieffé menteur.

Le 16 novembre (rappelons que le travail reprendra le 29 novembre) un débat houleux se déroule à la Chambre des députés sur la grève. Dans un discours de 2 heures, publié en brochure

sous le titre « Le communisme et la France », Jules Moch s'e prend à a minorité qui, par la contrainte, oblige la majorité à une grève voulue et financée par Moscou. Ce discours sera imprimé e largement distribué gratuitement. Le dirigeant communiste Jacques Duclos, un des meilleurs orateurs du Palais Bourbon, lui répond. Son discours sera publié sous le titre « Qui reçoit des fonds de l'étranger » et la brochure sera vendue au porte à porte par es cellules communistes. Jacques Duclos termine son discours par une proposition de loi que dépose le groupe communiste décidant la création d'une commission parlementaire pour enquêter sur les ressources de chaque parti. Seuls les députés communistes voteront cette proposition, tous les autres députés sans aucune exception voteront contre. On nage en plein surréalisme : c'est le parti accusé de recevoir l'or de Moscou (Moch prétend avoir des preuves) qui demande une enquête e ce sont les autres qui la repoussent. Il est vrai, l'avenir le montrera, que ces autres émargeaient à la CIA.

Le gouvernement et ses soutiens sortent ridiculisés de ce débat. Ils s'étaient quelques jours auparavant, déshonorés avec, le 9 novembre, la prise d'un décret supprimant les allocations familiales aux mineurs en grève. Quelle infamie ! Affamer totalement les enfants pour obliger les pères à reprendre le travail. Ce décret suscita une telle indignation en France et dans le monde entier qu'il fut rapidement abrogé.

Autre dada de la propagande officielle : les grévistes volontaires ne sont qu'une petite minoité obligeant par la contrainte la majorité à la grève. Là encore, c'est la vie qui tranchera.

En mars 1949, moins de cinq mois après la fin de la grève, ont lieu les élections des délégués mineurs. La CGT a, en apparence, tout à craindre de ces élections. Les directions syndicales désarticulées par les licenciements sont loin de pouvoir fonctionner normalement. Un climat de terreur anti-cégétiste règne dans les puits et services de surface. Dans certaines circonscriptions, la CGT a même connu d'énormes difficultés à trouver des candidats, notamment où les sortants avaient été révoqués. Bref, de nombreuses conditions étaient réunies pour que la CGT subisse un échec cinglant. E le soir du scrutin, énorme surprise. La CGT obtient les $\frac{3}{4}$ des suffrages des mineurs de fond et les $\frac{2}{3}$ des ouvriers de la surface, ce qui contribue à restaurer la confiance dans les exploitations.

Oui, la CGT a pris des coups, elle continue d'en prendre, mais elle est toujours là, elle est la seule grande organisation syndicale de la mine e dépassant notamment les 70% des suffrages du fond e de la surface.

Bien-sûr qu'en 1948, face à la Police, à l'armée, aux chars d'assaut, aux juges, ils ne pouvaient pas gagner. Mais ils ne sont pas battus, ils ne sont pas couchés. Ils le montreront rapidement. En 195, après quelques jours de grève, dans le Nord-Pas-de-Calais, ils font abroger un décret gouvernemental qui supprimait la gratuité à la Sécurité sociale minière. A la fin de l'année, en Moselle, à l'appel de la seule CGT, après quatre jours de grève, ils obtiennent une prime de Noël et l'arrêt de l'attaque contre les prix de tâche. Dans tous les bassins, l'esprit de lutte demeure très vif.

Jusqu'à la fermeture des bassins, les mineurs tiendront toute leur place dans le combat revendicatif. En 1963, l'unité syndicale réalisée pour la première fois au plan national fera reculer le général de Gaulle et son ordre de réquisition.

Il est souvent fait mention du modèle social français. C'est vrai qu'il existe, mais c'est également vrai qu'il n'est pas tombé du ciel. Il est le fruit des grandes luttes sociales dans lesquelles les mineurs ont bien tenu leur place. Il est aujourd'hui remis en cause par le Medef, la droite et aussi hélas, par le gouvernement socialiste. Il appartient aux travailleurs de défendre leur capital social et de promouvoir son enrichissement.

■ Intervention de **Charles Hoareau**, chômeur rebelle, un des dirigeants des chômeurs dans les années 2000



Comme tout un chacun, je me suis syndiqué très jeune et en travaillant je me suis battu pour mes droits de syndiqué. Et puis, j'ai connu le chômage. Avec des copains, j'ai alors tenté de monter des comités de chômeurs. Et c'est le syndicalisme qui m'a appris la rébellion. Je n'ai pas de définition aussi aboutie que celle de René Mouriaux. J'ai une approche très personnelle de cette notion de rébellion. C'est le syndicalisme qui m'a appris la différence entre révolte et rébellion. Quand on subit une injustice, forcément on se révolte, mais on ne réfléchit pas toujours. La rébellion, c'est quelque chose de pensé, de construit.

Les comités de chômeurs de La Ciotat ont été ma première expérience. Nous nous sommes appelés les « chômeurs rebelles », c'est devenu le slogan national après, parce que nous avons choisi de nous déterminer non pas en fonction de la légalité mais en fonction de la légitimité. Nous avons tous en tête cette phrase qui disait : quand la légalité est illégitime, il est légitime d'être dans l'illégalité. Nous étions obligés de penser, d'agir comme ça. Il faut savoir que, encore aujourd'hui, un chômeur n'a pas de droit reconnu de se syndiquer. Ce n'est pas interdit mais ce n'est pas reconnu non plus. Le Code du Travail ignore cette question. En 1995, quand la CGT a modifié ses statuts, nous avons pris le risque d'y inscrire le syndicalisme des chômeurs, au risque que le ministère du Travail nous attaque sur ce point. Il ne l'a finalement pas fait. Et donc, sans reconnaissance officielle, ça nous met tout de suite dans l'illégalité. Vous allez devant l'ANPE pour manifester, vous êtes dans l'illégalité. Cette transgression répétée de la légalité m'a d'ailleurs valu un certain nombre de procès. Mais, nous sommes heureux de l'avoir fait. Sinon, nous n'aurions pas pu organiser les chômeurs, ni gagner des droits.

Les premières grèves étaient illégales. Les occupations d'usines sont encore illégales. Le mouvement ouvrier est fait de conquêtes sur le droit. Le fait précède le droit, dit-on. Nous n'avons pas eu le choix, d'autant plus quand nous étions confrontés à l'urgence sociale. Par exemple, quand quelqu'un a été expulsé ou se retrouve sans logement, et quand les démarches légales ne donnent rien, qu'est-ce que vous faites ? Nous, nous avons pris le pied de biche et nous logions les gens comme ça. C'était illégal, mais nous avons logés 500 familles de cette façon-là dans les Bouches du Rhône. Sans parler de celles que nous avons réussi à loger légalement.

Sur la question des sans-papier, ça a été la même chose. Les travailleurs sans papier n'ont pas toujours existé. Avant, il y avait des travailleurs immigrés et nous nous battions pour qu'ils aient les mêmes droits que les français. Et puis un jour, il y a eu les travailleurs sans papier parce qu'on a décidé de ne plus donner de papiers. Nous avons donc devant nous des salariés sans emploi et sans papier. Il a bien fallu que nous les prenions en charge. Nous avons constitué à l'intérieur du comité de chômeurs, une section syndicale dédiée aux sans-papiers, organisée donc de façon illégale. D'une certaine manière, c'était pratique l'illégalité car, dans les procès qu'on m'a fait, souvent on me disait : « vous êtes secrétaire général du comité de chômeur » et je répondais

par la négative, vu que le comité de chômeur n'existait pas, qu'on n'avait pas le droit d'exister. Et je les renvoyais à Louis Viannet ou Bernard Thibault. Nous avons ainsi tentés de retourner contre eux la question de la légalité. Nous avons eu dans les Bouches-du-Rhône jusqu'à 2000 syndiqués chômeurs, et 80 permanences hebdomadaires dans les quartiers. Nous étions perçus comme une organisation qui ne reculait pas devant le système, nous étions hors-système. Les gens qui sont exclus, broyés par la société ne peuvent avoir confiance que dans un syndicalisme sans compromission, qui ne fait pas de compromis avec le système.

On a aussi procédé comme les robins des bois. C'est l'urgence qui commande, il fallait le faire. Cette rébellion a eu une telle force parce qu'elle était collective. Il n'y avait pas de tête qui dépassait. Même pour les procès, nous avançons collectivement. Nous voulions qu'ils condamnent tout le monde. Cette question de la rébellion collective est très importante.

Cette expérience des chômeurs rebelles a beaucoup aidé par la suite parce qu'elle a inspiré un certain nombre de mouvements qui ont suivi. Par exemple, la bataille de Fralib vient de se terminer, ils ont gagné la reprise de leur usine au bout de 4 ans de lutte. Des copains sur place m'ont parlé des chômeurs rebelles et comment cela avait pu les inspirer.

Il y a également la lutte de l'usine des Moulins Morelle. Après l'annonce de la fermeture, ce 'est que petit à petit que les salariés ont commencé à se défendre. L'intervention des CRS a beaucoup aidé à la prise de conscience. Après celle-ci, les salariés ont repris l'usine de manière tout à fait illégale. Un copain sur place me disait « on n'était pas des lutteurs mais on le devient ». La force du syndicat, c'est de permettre cette prise de conscience de la rébellion et de la nécessité de changer le système. Si la CGT cesse demain d'être rebelle, et c'est une vraie question qui nous est posée quand je vois un membre du bureau confédéral dire que les ouvriers ont eu tort de séquestrer leur patron, ou un autre dire qu'il y a une même communauté d'intérêts entre les patrons et les salariés, nous serons alors marginalisés. Si nous ne sommes pas rebelles, nous serons marginalisés. Parce que la crise est tellement dure qu'elle exclut les gens. Si nous ne sommes pas aux côtés de ces exclus, nous risquons de disparaître ou d'être comme la CFDT.

Je vais vous raconter une anecdote qui concerne ma première garde à vue. Le policier me demande mon identité. Je lui réponds Robin Hood. Le policier me demande d'abord d'arrêter de le prendre pour un imbécile puis nous discutons. Je lui dis alors : « vous savez que Robin Hood, c'est Robin des Bois mais savez-vous quel est le nom du shérif de Nottingham ? ». Il me répond non. Et moi de lui dire « Vous voyez, l'histoire a tranché ».

■ Intervention de **Jean-François Caré**, IHS Métallurgie, métallo rebelle, militant Renault Douai (1976-1985)



Léonardo Padura écrivain Cubain a dit : «La liberté est un élément essentiel de la condition humaine. Nul ne cesse d'être libre volontairement et la privation de liberté est liée à des circonstances extérieures pas que politiques.»

En travaillant sur l'intervention que je vous présente, c'est la citation qui permet d'exprimer mon engagement dans le mouvement social, traitant à la fois de l'action collective, de la culture contestatrice de la CGT et sa visée de la transformation sociale.

Sans doute faut-il chercher dans les épisodes des années 50 à 70 l'acquisition de certitudes qui expliquent des comportements fondateurs d'une action militante complexe, marquée par les changements profonds de la production et de l'économie.

Très tôt m'apparait que les avancées revendicatives sont directement liées à l'intervention massive des salariés à la justesse des revendications et à leur édification la plus large.

En 1967, je participe à un cercle de la JOC qui prépare activement les rencontres internationales de la jeunesse, les nombreuses rencontres chez moi à Dechy, à Douai et Paris m'exercent au débat, à la confrontation orale et au choix des revendications les plus populaires et les plus novatrices.

Quand le grand mouvement se déclenche il faut mettre en grève le lycée technique et les collèges de Douai, les Terminales à l'approche du BAC ou du CAP ne sont pas chauds. Ce sont donc les Secondes qui organisent les assemblées de grévistes et désignent les commissions de travail, nous sommes désignés à deux pour fermer les portes du lycée et du collège qui comptaient près de 6 000 élèves. Parmi les plus actifs, se dégageaient les membres de la Jeunesse Communiste, Robert Castelli qui devint Métallo et Philippe Givert qui dirigea le syndicat CGT de l'Imprimerie Nationale et devint membre du Bureau de sa Fédération.

Presque chaque soir nous repassions chez mon grand-père, Henri Ledru avec lequel nous faisions le point de la journée et élaborions les objectifs de mobilisation du lendemain.

A la reprise des cours nous avons (une quinzaine) été convoqués devant le proviseur et les surveillants généraux qui nous ont avertis que nous n'aurions pas le BAC, ou le CAP et qu'il valait mieux aller voir ailleurs...

J'étais quasi en permanence avec les JC, mes cousins en faisaient partis. Au passage des 3 jours à Cambrai, en vue de l'incorporation, il avait été décidé de mettre en application les conseils de Lénine « apprend le métier des armes, non contre les tiens, mais pour combattre les capitalistes » nous devenons volontaires parachutistes ; passage du brevet préliminaire et incorporation.

Sursitaire, ayant obtenu le BAC, j'incorpore le 35^{ème} RAP à Montauban. Etant le plus diplômé, je deviens rapidement sous-officier. Quelques mois avant la quille, notre régiment est envoyé en haute montagne pour apprendre à tirer dans la neige, construire des igloos, skier...

afin de préparer la grande offensive contre l'Armée Rouge. En rentrant à la caserne le 10 novembre, celle-ci est vide, la permission promise de 3 jours est transformée en défilé à Toulouse en tenue d'apparat le 11 novembre et en accueil des nouveaux incorporés le lendemain. C'est une injustice insupportable, les 3 sous-officiers dont je fais partie réunissent le régiment et proposent de transformer la permission de 24 heures en 72 heures. Tous acceptent, mais lorsque nous rentrons, la police militaire, baïonnette au canon nous attend sur le quai de la gare. Les 3 gradés sont condamnés à 30 jours d'arrêt de rigueur et à la mutation dans un régiment « disciplinaire ».

A la libération, je suis embauché dans une petite entreprise de charpente métallique comme charpentier en Fer P1. A cette époque, nous sommes payés à la quinzaine en liquide dans des enveloppes qui contenaient aussi une fiche de paie ronéotée à l'encre violette quasiment invisible. A plusieurs reprises, à l'occasion de la distribution semi-mensuelle, je remarque des camarades d'âge mûr, souvent bâtis comme des forgerons, s'isoler, compter les billets et la monnaie et se mettre à pleurer comme des gosses. Ils ont fait des heures supplémentaires non payées ou ils n'ont pas eu l'augmentation de salaire promise. Finalement le syndicat qui réunit ses adhérents le jeudi en sorti de travail, décide de faire grève pour 15% d'augmentation, toute l'usine s'arrête. Au bout de 10 jours, le patron propose 7%, l'assemblée générale vote la reprise. J'avais pris une part active à la mobilisation pour ceux de l'usine mais aussi pour les 3 équipes de montage en extérieur.

Les élections de délégués approchent, le syndicat me propose d'être candidat et demande à l'Inspection du Travail une dérogation car je n'ai pas 6 mois d'ancienneté, l'inspection accepte, je suis élu.

L'usine Renault s'est installée depuis 1973, acquis de la lutte des mineurs. Le salaire d'un ouvrier y est plus important que celui d'un contremaître en charpente métallique. Renault a besoin de main d'œuvre, j'y fais ma demande qui est acceptée comme 3 500 autres cette année-là. Au bout d'une année je passe d'OS à professionnel outilleur à l'emboutissage. Syndiqué CGT, je passe de membre CHS à délégué du personnel, puis élu CE et Secrétaire du CE. En 1978 le Ministre Boulin me désigne comme administrateur ouvrier de la RNUR.

Les actions revendicatives et débrayages sont nombreux, salaires, conditions de travail, libertés.

Avec le changement en 1981, Gustave Ansart, Président de la Commission de la Production et des Échanges, travaille avec nous sur l'embauche de 1 000 salariés ; le chiffrage des besoins par chaîne et atelier est réalisé avec les élus CGT et le personnel. Nous gagnons 1 000 embauches, l'usine atteint 8 000 salariés. Renault et 1 000 intérimaires, l'usine produit 1 500 véhicules/jour. A l'arrivée de Fabius comme Premier Ministre en 1984, stoppe l'évolution de la production et des embauches. La confrontation se durcit.

En juillet 2 robots de soudure sont démontés et prêts à être envoyés en Espagne mais nous les stoppons avec les salariés de la soudure. Au bout d'une semaine passée en Belgique, ils sont rapatriés chez Renault à Billancourt.

A la rentrée de septembre, la direction amorce un plan social de plusieurs milliers d'emplois sur tout le groupe. Billancourt, Cléon, Choisy se mettent en grève, les salariés de Douai les rejoignent en masse du 2 au 26 octobre 1984.

Les négociations sont engagées dans chaque usines, le plan social est annulé, le PDG limogé, nous gagnons une prime de 300 Francs ainsi que l'annulation du chômage mensuel.

Les adhésions à la CGT sont nombreuses, c'est à ce moment que nous atteindrons 1 280 syndiqués. Pendant cette période nous avons reçu le soutien de nombreux syndicats, de l'UD du Nord et l'UL de Douai, le syndicat des mineurs de Douai nous a même expliqué comment faire dérailler un train et saboter une voie ferrée.

La direction ne peut supporter un tel contre-pouvoir. Elle organise avec la confédération une machination qui débouchera sur 2 licenciements, celui d'Eric Laschamps secrétaire du CE CGT, et moi le 15 décembre 1984.

■ Témoignage de **Elyane Bressol**, présidente de l'IHS-CGT, employée rebelle, féministe aux CCP de Paris (1968-1981)



Permettez-moi ce clin d'œil : « *Je ne suis pas née rebelle je le suis devenue !* »
Et, je le suis restée ! Car être rebelle est sans doute un état d'esprit permanent, total, quel que soit le sujet de résistance.

Je le suis restée parce que je suis rapidement devenue une « rebelle - révolutionnaire » en ce sens que j'ai, peu à peu, donné à ma contestation une dimension active, organisée et créative. Avec mon militantisme syndical et mon engagement politique : mon refus de l'autorité, formulé d'emblée, s'est mué en projet transformateur nouveau.

Vous lirez la note (à votre disposition) rédigée par René Mouriaux à propos de la sémantique utilisée pour les acteurs de la contestation politique et sociale. J'apprécie aussi ce propos s'appuyant sur la *Lettre aux anarchistes* de Fernand Pelloutier : le syndicalisme assigne à l'action une mission non seulement de « résistance » mais une tâche révolutionnaire, celle de « *réaliser notre conception communiste et anarchiste* ».

Être rebelle demande souvent du courage (quelques fois physique, souvent politique) et, aussi, exige de raisonner. Je n'ai jamais eu le goût des coups de gueules sans lendemains qui s'épanouissent si bien dans notre société médiatique actuelle et qui à mes yeux n'ont pas grand-chose de commun avec la révolte.

Ma conscientisation vient de loin. Il n'était pas écrit que j'emprunterai ce chemin militant. Mes origines m'en éloignaient. Fille de petits paysans du Sud-Ouest marqués par le radical-socialisme des années d'après-guerre, je n'avais pas appris la rébellion et pas davantage la révolution. Au contraire ! Comme tous les gens modestes, les miens « restaient à leur place ». En Mai 68, j'ai eu bien du mal à leur annoncer que j'étais gréviste.

Tout a commencé à mon entrée dans le monde du travail. Dans cette entreprise, de plus de 10 000 femmes et quelques 2000 hommes, au cœur du 15^e arrondissement de Paris. Fonctionnaire, aux chèques postaux, je suis nommée dans un service aux salles immenses, comptant 500 opératrices par brigade, encadrées par une hiérarchie autoritaire, dominatrice, masculine et misogyne, goûtant aussi au droit de cuissage. Inutile de dire que la moindre contestation y est sanctionnée et que le syndicalisme n'y a pas droit de cité.

Je n'étais ni docile ni rebelle. J'avais 20 ans, je ne rêvais pas d'une vie écrasante, épuisante, piétinant ma dignité et ma liberté. Dans ma manière de contester l'autoritarisme, des petits et des grands chefs, beaucoup tenait sans doute à mon tempérament ; car être rebelle relève aussi du caractère de chacun. C'est peut-être pour cela que nous ne qualifions pas de « rebelles » tous les militants de la CGT aussi compétents et dévoués soient-ils. Les circonstances, les rencontres sont aussi des éléments déclenchant. Blessantes dès le Lycée, existantes au travail, ce sont les injustices qui m'ont conduites à cette rébellion. Cela ne m'a pas quitté. Rebelle aux chèques postaux je le suis aussi dans la CGT.

J'entre aux chèques postaux en 1967. La vieille société craque de partout, le neuf veut sa place. Je comprends rapidement que l'action individuelle ne me conduira pas très loin. J'étouffe. Mes collègues aussi. C'est ensemble que nous devons faire sauter les verrous ! Certes, il m'est arrivé, par des actes individuels, de contester l'autorité, histoire de montrer aux filles que nous pouvions dire non : « Non ! Je ne demanderai pas la permission d'aller aux toilettes » ; « Non ! Je n'accélérerai pas la cadence » ; « Non ! Je n'arrêterai pas de discuter avec mes collègues » et « Oui ! J'entrerai en salle avec *Antoinette* dans les mains ! »...

Mais, sans doute parce que je n'avais aucune habitude de la lutte sociale, je prends tout de suite conscience du besoin de bénéficier d'une expérience, d'un savoir-faire, pour mener à bien notre riposte et faire reculer les injustices, se faire respecter, enfin ! Aussi, en janvier 1968 j'adhère à la CGT.

Dans mon service tout est à construire. Nous en avons passé des heures à discuter avec nos collègues pour créer la confiance, pour montrer que nous étions une force. Sur les énormes machines, à double compteur et clavier, dans un bruit infernal, les cadences étaient physiquement dures à tenir tout un après-midi (de 12 heures à 19 heures 30). L'administration ne voulait rien savoir ; au contraire, elle tentait, en utilisant des carottes comme les sorties anticipées, de les augmenter encore.

Nous avons alors décidé, collectivement, de réduire notre rendement. Echec ! Nous étions désormais formatées pour taper vite, nous ne savions plus ralentir. Quel constat ! De quoi alimenter, un peu plus encore, un esprit rebelle. Nous avons alors l'idée de placer, à chaque extrémité des rangées de machines, une militante sur laquelle vont se caler toutes les opératrices, charge à elle de se contraindre à réduire le rythme. Ça fonctionne ! Entendre toutes les machines s'ouvrir en même temps est un vrai plaisir ! Les cadres tournaient comme des lions en cages ! Nous avons recommencé et recommencé encore. Ils ont dû céder. L'action collective faisait ses preuves ; notre conscience de lutte grandissait. La rébellion peut être collective, elle demande alors d'être construite, cela incombe aux militants syndicaux. Même après Mai 68 je n'ai jamais vécu les actions spontanées en dehors (contre ?) les syndicats...

En dépit de mes mandats nationaux -(je suis membre du Bureau de ma Fédération en 1971 et élue à la Commission exécutive de la Confédération générale du travail en 1975), - mon engagement syndical, jusqu'en 1980, est marqué par les combats collectifs dans mon entreprise.

Permettez-moi de vous parler de deux moments de mon parcours. D'abord, je voudrais m'arrêter sur la question essentielle, pour moi, celle du contenu du travail. Au début des années 1970, Paris-chèques est le dix-neuvième centre à être informatisé ; l'arrivée des ordinateurs a des conséquences lourdes. Certes, la pénibilité physique est allégée, ce qui n'est pas une mince chose pour des femmes qui sortent épuisées de leur vacation ; les locaux sont refaits à neuf : la vieille usine ou l'air sentait la fatigue devient un immeuble de « bureaux paysagers », comme on dit alors, et ce n'est pas négligeable.

Mais l'essentiel est ailleurs. L'objectif prioritaire de l'administration est la suppression de 40% d'emplois. Inacceptable pour la CGT. Cependant, les agents sont sensibles aux arguments de la direction. Aussi, pour leur faire comprendre que le progrès technique doit aussi être facteur de progrès social nous avons dû chercher les arguments les plus pertinents, ceux qui les touchaient le plus directement. Sans craindre de sortir des sentiers battus de l'action syndicale. Ce n'était pas facile. Parapluies,

chapeaux, rubans, fleurs, cocardes, tout devenait support revendicatif. Sur les positions de travail comme dans les rues partout nous clamions nos exigences.

Rouen-chèques, en 1962, avait conquis les 35 heures pour l'atelier de saisie ; nous devions donc continuer dans cette voie pour obtenir la généralisation des 35 heures et tous les samedis libres. Nous sommes arrivées à 37 heures 15 hebdomadaires avec tous les samedis libres en sauvant des milliers d'emplois.

L'informatisation est aussi une nouvelle chaîne de travail, morcelée, découpée à l'extrême : le travail devient encore plus monotone, inintéressant, incompréhensible ;

Chacune doit s'en tenir à une tâche simple, répétitive et rapide sans savoir ce qui s'est passé avant et ce qui se passera après. Les filles s'ennuient, elles viennent au travail en traînant les pieds... elles n'ont plus le profil de rebelles !

Que faire ?

Il y a bien les slogans de la CGT : « *Travailler mieux* » « *travailler autrement* » ; ils sont archiconnus et largement rabâchés, mais ils n'ont pas de contenu ! Histoire peut-être (?) de ne pas mettre le doigt dans la gestion : une affaire réservée ici à l'administration ailleurs aux patrons. Je ne peux pas en rester là. Avec des cadres supérieurs et un ingénieur, j'organise une recherche avec l'idée d'aboutir à une autre organisation du travail. Nous y parvenons. Ce faisant je sors des clous des habitudes syndicales, comme une rebelle autonome. Je poursuis sur la voie de mon engagement.

En effet, responsable des centres de chèques au niveau national je décide de soutenir le projet devant l'administration centrale ; taux d'absentéisme et du turn over me servent à montrer les dégâts de cette gestion : des arguments peu orthodoxes, mais peu importe ! Sortir des schémas habituels n'est pas un souci, c'est un comportement commun à tous les rebelles. Après des mois d'après discussions j'obtiens une expérimentation à Lille chèques.

Je vais sur place. Le matin, rassemblées dans le grand hall d'entrée les employées, nombreuses, m'attendent, elles écoutent mon propos avec attention. L'après-midi avec les militantes du centre nous sillonnons tous les services. Pas de rejets, parfois la crainte des effets d'un nouveau chamboulement.

J'y reviendrai souvent. L'expérience aura lieu. Sans moi.

En effet, je ne suis plus à La Fédération. J'ai accepté de laisser le dossier pour me consacrer à d'autres responsabilités. Que s'est-il passé ? Depuis longtemps, une partie de mes camarades n'apprécie pas mon côté rebelle ; trop directe, trop franche, trop exigeante. Trop prompte à dire ces vérités qui « doivent » être cachées. Gênante parfois. Rien d'exceptionnel pour une rebelle !

Dans les couloirs de la Fédération, quelques lâches me traitent, insulte suprême (!), de « réformiste » ; j'avais pactisé avec le diable ! Peu importe que les personnels s'en portent mieux comme le démontrera la suite, même avec un projet édulcoré !

C'est alors que se présente une occasion de me laisser aller me révolter ailleurs. Il s'agit d'être nommée rédactrice en chef d'*Antoinette*. Nous sommes en mars 1982, dans un contexte politique et syndical tendu, le journal est en pleine crise. J'ai beaucoup d'admiration pour la rédactrice en chef en place et le contenu du journal, dont je suis membre du Comité de rédaction, convient à la féministe que je suis. Par ailleurs, je ne me sens pas capable d'endosser cette responsabilité au moment où des organisations de la CGT prétextent des désaccords politiques pour mettre en cause les avancées féministes de la CGT. Je pressens le déclin de la diffusion d'*Antoinette*.

Je résiste plusieurs mois. C'est alors Henri Krasucki en personne qui prend le relais des confédéraux qui ont essuyé mon refus. La discussion est franche. Le futur Secrétaire général de la CGT fini par me dire : « C'est toi, ou *Antoinette* : c'est fini ! ». Pour moi *Antoinette* ne peut pas mourir. J'accepte en insistant : « *je suis féministe et je le reste. Je ne ferai pas un journal mièvre !* »

J'ai tenu parole. Face à une directrice, qui n'avait pas de grandes convictions féministes, se bornant à répéter un discours pensé par d'autres : ce ne fut pas triste. Je refusais les contrôles tatillons comme : remplacer le mot « sexisme » ici, enlever « machisme » ailleurs ..., je refusais les changements de sujets non justifiés. Les entretiens de travail tournaient court. Et, plus d'une fois la directrice, malgré (ou à cause de) ses prétentions autoritaires, a dû quitter le siège du journal hâtivement ! Les observateurs attentifs du contenu du journal reconnaissent qu'il est resté féministe. Mais, j'avoue que j'ai jeté l'éponge ... lassée de voir la Confédération laisser mourir son journal ...

Rebelle je l'étais là aussi par mon comportement, mes propos francs et directs aux antipodes des pratiques de la CGT du moment. Je contestais l'autoritarisme de la directrice mais surtout par mon travail je résistais aux forces anti féministes qui reprenaient de la vigueur dans la CGT.

Mon parcours ne s'arrête pas là. Mais mon temps de parole est épuisé !
Merci de m'avoir écoutée.



www.ihs.cgt.fr

Juillet 2015